

# QUORUM

La référence du monde municipal

Décembre 2021  
**ÉDITION SPÉCIALE**

DÉCOUVREZ VOTRE FÉDÉRATION,  
PORTE-PAROLE DES RÉGIONS

FQM  
*porte-parole*  
DES RÉGIONS



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

1134, Grande Allée Ouest, RC 01  
Québec (Québec) G1S 1E5  
Poste publication  
40051338



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

FQM  
*porte-  
parole*  
DES RÉGIONS

**La FQM, porte-parole  
de plus de 1 000  
municipalités et MRC**

Le Québec et ses régions...  
Tout un monde en action sur  
l'ensemble du territoire québécois !

**Direction de l'édition**

Diane Aertgeets

**Direction artistique et graphisme**

Véronique Bolduc

**Révision et coordination**

Laurie D. Chouinard

Stéphanie Roy

**Rédaction**

Shirley Bishop

Caroline Lelièvre

Francis Martel

**Impression**

Deschamps impression

**Publicité**

Carolyne Turgeon

**N° d'enregistrement**

TPS : R108150103 TVQ : 1006271932

**Dépôts légaux**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

**Distribution**

9 000 exemplaires

**Fédération québécoise**

**des municipalités**

1134, Grande Allée Ouest

Bureau RC 01

Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone : 418 651-3343 • 1 866 951-3343

Télécopieur : 418 651-1127

Courriel : info@fqm.ca

Site Web : www.fqm.ca

**Vos idées, vos commentaires**

communications@fqm.ca

**Crédit photo de la page couverture**

Dominique Malo

Calvin Liu

Jacques Lessard

Louis Jalbert

**Changement d'adresse**

communications@fqm.ca

**Poste publication** : 40051338

L'emploi du masculin est utilisé  
dans le but d'alléger le texte.

La reproduction partielle ou totale des textes paraissant  
dans QUORUM est autorisée à la condition d'en indiquer  
la source.

**MOT DU PRÉSIDENT** ..... 4

**MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL** ..... 5

## NOUVEAUTÉ

Un clé en main pour les nouveaux élus-es. .... 6

## DOSSIERS POLITIQUES

Commissions permanentes de la FQM - La force du nombre au service des municipalités ..... 8

Commission permanente - Aménagement du territoire, agriculture et environnement ..... 9

Commission permanente - Enjeux urbains ..... 10

Commission permanente - Développement social, institutions et démocratie ..... 10

Commission permanente - Énergie et ressources naturelles ..... 12

Commission permanente - Finances, fiscalité, économie et tourisme ..... 14

Commission permanente - Sécurité publique, transports et technologies de l'information ..... 15

Table sur le développement local et régional ..... 17

L'immigration, les femmes et les jeunes en politique municipale ..... 18

Ce qu'on dit de nous ..... 19

## ÉVÉNEMENTS DE LA FQM

..... 20

## SERVICES

Ingénierie et infrastructures - Un catalyseur de projets. .... 22

Service d'assistance juridique FQM/MMQ- Un atout pour les municipalités en région ..... 24

Service d'approvisionnement municipal (SAM) ..... 25

FQM Services - Une coopérative en évaluation foncière et en informatique municipale ..... 26

Fonds de défense des intérêts des municipalités - Un service qui a fait ses preuves ..... 28

Assurance de dommages - Un pôle d'excellence en assurance municipale ..... 29

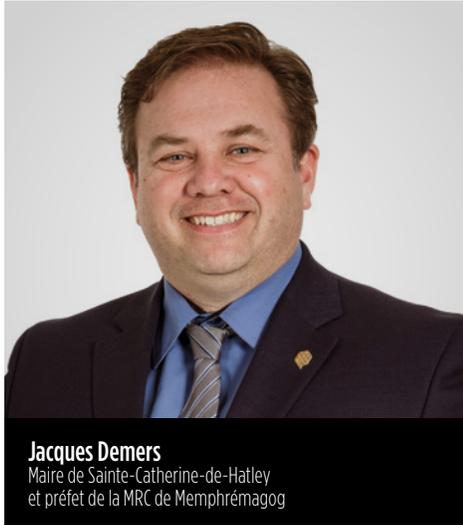
Assurance collective - Miser sur la stabilité des prix. .... 30

FQM Prévention - Une mutuelle de prévention SST peu ordinaire ..... 31

Formation municipale - Des formations à profusion ..... 32

Ressources humaines et relations du travail - Des services en demande. .... 34





**Jacques Demers**  
Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley  
et préfet de la MRC de Memphrémagog



## LA FQM, UNE ALLIÉE POUR SES MEMBRES

### CHERS ÉLUS-ES,

Je tiens à vous féliciter de votre engagement, qu'il soit renouvelé ou que vous vous lanciez pour la première fois dans l'univers de la politique municipale. Dans les derniers mois, vous avez écouté, sollicité, et échangé avec vos citoyens et citoyennes sur leur milieu de vie. Pour faire face aux enjeux soulevés, il se peut qu'à un moment ou un autre vous ayez besoin d'un coup de pouce, d'un accompagnement d'expert ou de faire entendre la voix de votre région auprès d'instances gouvernementales. Et c'est là précisément que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) répondra présente pour vous.

#### **Une équipe dédiée et proactive**

Après quatre ans comme président de la FQM, permettez-moi de prendre ces quelques lignes pour revenir sur certains faits marquants vécus au cours de mon mandat, et qui témoignent, selon moi, de la qualité de ses services. D'emblée, je peux affirmer que l'organisation est composée de gens passionnés par l'essor de nos régions et qui ont démontré, à plusieurs reprises, leur intérêt à appuyer nos municipalités et MRC dans leurs enjeux de développement politique et économique. Soulignons aussi la rapidité de l'équipe à nous outiller pour traverser la crise de la COVID-19. Du jour au lendemain, nous recevions des communications sur l'évolution de la situation, les mesures en place et les aides disponibles. C'est aussi dans ces moments d'urgence qu'on voit le professionnalisme et l'efficacité de notre Fédération.

#### **Des revendications, mais surtout des gains importants**

Que de chemin parcouru depuis 2018! J'ai été sollicité pour défendre des dossiers aussi nombreux que variés, mais surtout, je suis très fier des accomplissements réalisés au bénéfice de nos municipalités. Rappelons que la FQM a étudié, proposé et milité pour que plusieurs de nos défis soient ramenés au premier plan dans les priorités du gouvernement du Québec. Plusieurs projets de loi ont fait l'objet d'études, d'analyses et de recommandations. Pensons aux 50 M\$ pour la voirie locale en 2018, à l'importance de déconcentrer les emplois de l'État en proposant de diriger 5 000 postes en région, à l'accès à Internet haut débit et au réseau cellulaire partout sur le territoire – deux promesses que nous suivrons de près d'ici la fin du mandat de la CAQ – au renouvellement du Pacte fiscal, considéré comme historique pour les régions ou encore la mise sur pied du réseau Accès entreprise Québec, dotant les services de développement des MRC d'une image forte. Ce sont par des exemples comme ceux-ci qu'on réalise que la FQM, par sa connaissance fine de nos défis, sa proximité du terrain, et sa présence à l'échelle de la province, assume pleinement son rôle de porte-parole des régions. Et je pense qu'on peut dire que le pari est réussi!

#### **Des événements d'envergure**

En plus des nombreuses formations offertes, la FQM a redoublé d'efforts au fil des ans pour faire vivre des expériences et des rencontres riches de sens à ses membres. Qu'on parle des tables rondes sur la place des jeunes et des femmes en politique municipale, du Forum des communautés forestières, de l'Assemblée des MRC et bien sûr de notre Congrès annuel, la Fédération livre des rassemblements de qualité pour tous ses participants. Rappelons d'ailleurs que le dernier Congrès était le premier événement rassemblant 750 personnes au Centre des congrès de Québec depuis le début de la pandémie.

Si ces quelques lignes suscitent votre intérêt envers la Fédération québécoise des municipalités, je vous invite à découvrir au fil des pages suivantes les nombreux avantages que celle-ci offre à ses membres.

Bonne lecture!



**Sylvain Lepage**  
Directeur général



Nous avons hâte de vous présenter cette édition spéciale de notre magazine QUORUM. Une première pour souligner le début des nouveaux mandats des élus-es municipaux, mais aussi une occasion pour nous de vous remercier de la confiance que vous portez à la Fédération québécoise des municipalités. Depuis les dernières années, notre organisation n'a cessé de grandir pour répondre aux besoins des municipalités et des MRC du territoire, en leur offrant une panoplie de services et en portant leurs intérêts au front.

#### **Un conseil d'administration représentatif des régions**

À titre de porte-parole des régions, il ne fait aucun doute que nos actions doivent être le reflet du positionnement que l'on se donne. Si nous sommes fiers de faire partie de cette fédération qui a à cœur le développement des municipalités et des MRC des quatre coins du Québec, c'est parce que nous croyons fermement être en mesure de les appuyer quand elles en ressentent le besoin. Depuis des années, nous misons sur la connaissance des réalités de nos régions. Pour être en mesure de les représenter de façon optimale, nous pouvons compter sur un conseil d'administration fort, composé de 43 élus-es municipaux provenant de toutes les régions du Québec et qui déterminent les principales orientations politiques de nos actions. Il comporte également de façon obligatoire un représentant des municipalités bilingues, un représentant des municipalités de plus de 10 000 habitants, un représentant des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Québec, un représentant de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), ainsi qu'un représentant de FQM Services, coopérative de solidarité.

Évaluant au rythme des élections, nous vous dévoilerons en janvier prochain les noms des administrateurs qui prendront place au sein de notre conseil, et ce, pour les quatre prochaines années.

#### **Une Fédération à l'écoute**

Avec plus de 1 000 membres actifs représentés, la FQM n'a cessé d'évoluer et de se diversifier afin de leur offrir un accès direct et unique à une panoplie de services adaptés à leur réalité.

À l'écoute de ses membres, la FQM compte désormais à son actif des services allant des ressources humaines et relations du travail, à l'ingénierie, aux assurances de dommages et collective, et bien plus, comme vous le constaterez dans les pages suivantes. Ce virage vers des services regroupés et développés spécifiquement pour le milieu municipal fait suite à de nombreux constats, dont celui de permettre à nos membres de bénéficier de services à coût avantageux.

#### **Une équipe pluridisciplinaire et répartie sur le territoire**

Je ne pourrais vous parler de la FQM sans vous parler de ceux qui en sont l'essence : nos employés. Je suis fier de l'équipe que nous avons réussi à rassembler autour de notre mission et de notre leadership politique et stratégique important. Nos membres peuvent compter sur l'appui d'une équipe de professionnels dont des ingénieurs, des assureurs, des avocats, des professionnels en TI, en administration ou encore en politique, pour ne nommer que ceux-ci. Et, alors que nous attendons du gouvernement du Québec d'avoir des représentants en région, la FQM montre l'exemple avec ses huit bureaux régionaux qui desservent les municipalités du territoire.

En terminant, toute l'équipe de la FQM se joint à moi pour vous souhaiter, chers nouveaux élus-es, un mandat riche en succès et vous assurons, notre entière collaboration pour relever les défis qui vous attendent.

Félicitations!

# UN CLÉ EN MAIN POUR LES NOUVEAUX ÉLUS-ES

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) est une fière partenaire des élus-es municipaux et, à ce titre, vous propose un pas-à-pas pour affirmer votre leadership dans votre nouvelle fonction.

## PROGRAMME DE FORMATION POUR LES NOUVEAUX ÉLUS-ES GRAVIR LE SOMMET, UN PAS À LA FOIS

Comme dans tout, c'est avec l'entraînement et la pratique que l'expertise se développe! La FQM accompagnera les nouveaux élus-es en les outillant avec une programmation d'ateliers à la carte, spécialement conçus pour répondre à leurs enjeux.

À titre de membres de la FQM, les nouveaux élus-es ont accès à quatre trajectoires de formation, selon leur réalité et leur ambition, et ce, gratuitement ou à tarif préférentiel, selon les formations choisies. Chacune des trajectoires vous permettra de décrocher une **Attestation relève municipale 2022**.

### TRAJECTOIRE 1

#### Attestation de base

- Cours obligatoire Le comportement éthique
- 2 activités de formation au choix du volet Initiation
- 1 cours au choix du volet Camp de base (autre que Le comportement éthique)

### TRAJECTOIRE 2

#### Attestation avec mention BRONZE

- Cours obligatoire Le comportement éthique
- 2 activités de formation au choix du volet Initiation
- 1 cours au choix du volet Camp de base (autre que Le comportement éthique)
- La formation du volet Défi

### TRAJECTOIRE 3

#### Attestation avec mention ARGENT

- Cours obligatoire Le comportement éthique
- 2 activités de formation au choix du volet Initiation
- 2 cours au choix du volet Camp de base (autre que Le comportement éthique)
- La formation du volet Défi

### TRAJECTOIRE 4

#### Attestation avec mention OR

- Cours obligatoire Le comportement éthique
- 2 activités de formation au choix du volet Initiation
- 1 cours au choix du volet Camp de base (autre que Le comportement éthique)
- 1 activité de formation au choix des volets Ascension ou Sommet
- La formation du volet Défi



## UNE FORMATION GRATUITE POUR LES MEMBRES 2022-2023

# RÉUSSIR AVEC LES MÉDIAS

Tous les membres qui adhéreront à la FQM en 2022-2023 ont la chance d'assister à une formation sur les médias tout à fait gratuitement. Cette formation dispensée par notre partenaire National vous guidera à travers l'univers des médias traditionnels et sociaux.

### PREMIÈRE PARTIE

#### Prise de parole en public

Formateur : M. Gary Arpin, directeur – formation

*Fort de 20 ans d'expérience comme journaliste, animateur, affectateur et chef de pupitre dans des médias nationaux, M. Arpin a formé des acteurs importants issus du milieu financier, du droit, du sport, mais aussi des ONG et du secteur gouvernemental.*

- L'écosystème médiatique
- Comportement, attitude et besoins des journalistes à l'ère numérique
- Répondre aux demandes des médias
- L'art de formuler des messages
- Le « bridging » : la transition vers les messages
- Conseils : à faire et à ne pas faire
- Le langage non verbal

### DEUXIÈME PARTIE

#### À l'ère des médias sociaux

Formateur : M. Vincent Gagnon, conseiller principal – solutions intégrées et positionnement de marque

*Diplômé en journalisme, spécialisé en multiplateformes, M. Gagnon collabore à plusieurs projets numériques de grande envergure auprès de clients corporatifs, gouvernementaux et associatifs. Il accompagne les clients dans l'élaboration de leurs stratégies numériques, leurs campagnes publicitaires et dans la gestion et l'analyse de leurs plateformes de médias sociaux.*

- Préparer une approche de communication adaptée aux plateformes et au public
- Gérer ses relations de presse par les médias sociaux
- Vigie des comptes
- Créer et gérer l'interaction avec le public (nétiquette)

Cette formation sera dispensée par notre partenaire **N | A | T | I | O | N | A | L**

## PROJET MENTORAT

# APPRENDRE AVEC NOS MENTORS

La FQM met sur pied son Projet Mentorat afin d'accompagner et de favoriser le transfert de connaissances auprès des nouveaux élus-es. Vous êtes un nouvel élu-e n'ayant jamais expérimenté la vie politique municipale? Nous vous invitons à participer à ce programme!

Grâce à ce projet, vous aurez la chance d'être jumelé à un ou une élu-e aguerri et de pouvoir échanger, en toute confidentialité, sur les défis et les préoccupations que vous vivez dans votre nouveau rôle. Vous pourrez profiter de l'expérience de votre mentor et ainsi obtenir un regard externe sur vos enjeux.

Vous avez envie de faire partie de la cohorte de mentorés ou vous avez besoin d'information? Communiquez avec M. William Fillion à [projet.mentorat@fqm.ca](mailto:projet.mentorat@fqm.ca).

# COMMISSIONS PERMANENTES DE LA FQM

## LA FORCE DU NOMBRE AU SERVICE DES MUNICIPALITÉS

Avec plus de 1 000 membres, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) détient un rapport de force considérable. Véritable moteur de changement, la FQM utilise cet avantage pour défendre les intérêts des régions à travers différents dossiers politiques.

En ce sens, les six commissions permanentes de la Fédération jouent un rôle stratégique dans ses prises de position. Elles ont notamment le mandat d'analyser et de proposer des orientations au conseil d'administration en fonction de leur champ de compétence précis soit :

- Aménagement du territoire, agriculture et environnement;
- Développement social, institutions et démocratie;
- Énergie et ressources naturelles;
- Finances, fiscalité, économie et tourisme;
- Sécurité publique, transports et technologies de l'information;
- Enjeux urbains.

### COMPOSITION DES COMMISSIONS

Puisque les commissions sont des instances consultatives, leurs membres ont la responsabilité d'analyser certains enjeux ou questions du conseil d'administration qui leur sont soumis. Les membres doivent par la suite

proposer des recommandations qui seront débattues en séance du conseil d'administration. Au cours de leur mandat, les membres des commissions auront également à mener des réflexions et des analyses en profondeur sur des sujets qui préoccupent les membres de la FQM. Ils occupent ainsi une position névralgique en agissant comme catalyseur d'idées innovantes dans la défense de nos régions.

### Chaque commission est composée de :

- Un président et un vice-président provenant du conseil d'administration;
- Deux membres provenant du conseil d'administration, outre le président et le vice-président de la commission;
- Cinq élus de conseils municipaux qui proviennent de municipalités membres de la FQM;
- Deux directeurs généraux, soit un provenant d'une municipalité ainsi qu'un autre d'une MRC, toutes les deux membres de la FQM.

À noter que le président et les vice-présidents du conseil d'administration de la FQM sont membres d'office des commissions.

Chaque commission doit faire rapport de ses travaux lors des réunions régulières du conseil d'administration. ■



Pierre Châteauevert, directeur des politiques à la FQM



# COMMISSION PERMANENTE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Sous la responsabilité de Mélanie Harvey, conseillère à la direction des politiques de la FQM, la commission sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement traite des enjeux liés au territoire et à sa gestion. Il est notamment question des règlements d'urbanisme et du schéma d'aménagement qui est un outil indispensable pour le développement des municipalités. La commission traite également des enjeux liés au développement de la zone agricole en lien, entre autres, avec le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Le volet environnemental est traité à travers la gestion de l'eau potable et des eaux usées ainsi que la gestion des matières résiduelles.

## CONSULTATION NATIONALE SUR L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Comme l'an dernier, ce sera une année particulièrement chargée pour la commission. Notamment avec la poursuite des travaux gouvernementaux en vue de l'élaboration d'une première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Rappelons qu'en janvier dernier, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, mettait en place un comité consultatif pour guider le gouvernement dans l'élaboration de cette dernière. Partie prenante du comité consultatif et alimentée par les membres de la commission, la FQM continuera à trouver des solutions afin d'assurer

que la vision nationale soit adaptée à la réalité des différents territoires et de renforcer le rôle des MRC en aménagement du territoire.

D'ailleurs, à la lumière des préoccupations suscitées par les orientations et constats du document de consultation gouvernemental dévoilé au printemps, lors de notre récent Congrès, les ateliers politiques ont permis d'échanger, de débattre et d'adopter des principes fondamentaux devant guider le gouvernement dans l'élaboration de cette politique nationale. Ils visent notamment une meilleure prise en compte du rôle des MRC et des réalités des régions du Québec. Ces principes, confirmés dans une résolution, ont également été adoptés lors de l'assemblée générale annuelle de la FQM.

## RÉFORME DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 65 modifiant principalement la *Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective*, la FQM a déposé en octobre 2020 un mémoire présentant cinq recommandations. Celles-ci visent à assurer une latitude aux municipalités lors de la signature d'ententes pour la collecte sélective, ainsi qu'une protection du financement, une compensation de certains coûts et des services convenables sur tous les territoires des MRC.

En avril 2021, la FQM a tenu conjointement avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les

changements climatiques, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et RECYC-QUÉBEC un webinaire portant sur cette ambitieuse réforme du système de collecte sélective, auquel ont participé plus de 500 acteurs du milieu. Les municipalités sont des joueurs incontournables dans cette stratégie. Plusieurs gestes ont été posés ces deux dernières années en gestion des matières résiduelles, et la FQM est d'avis qu'il est nécessaire d'œuvrer ensemble pour favoriser la réussite de ce chantier de modernisation. La FQM veillera, avec le soutien des membres de la commission, à ce que cette modernisation, qui est autant économique qu'environnementale, soit profitable à toutes les régions du Québec, en s'assurant qu'elle soit adaptée à chacune des MRC et municipalités.

## INONDATIONS

La question de la gestion des territoires en zones inondables sera également au cœur des travaux de la commission en 2022. En effet, le dévoilement du régime transitoire de gestion des zones inondables, rives et littoral en juin dernier, a soulevé d'importantes préoccupations. S'ajoute à cela la poursuite des travaux d'élaboration du futur cadre permanent de gestion des territoires en zones inondables selon une approche de gestion par le risque et des nouvelles règles de gouvernance des ouvrages de protection.

Par ailleurs, la refonte en cours du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22), l'élaboration de l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire relative à la gestion intégrée des ressources en eau, les chantiers de travail du ministère de l'Environnement relatifs à la gestion des matières résiduelles et le suivi des plans régionaux sur les milieux humides et hydriques feront également partie des travaux de la commission au cours des prochains mois.

Enfin, avec le dépôt en octobre dernier d'un omnibus législatif en environnement et un omnibus réglementaire attendu d'ici la fin de l'année, la commission sera au cœur de plusieurs dossiers d'importance. ■

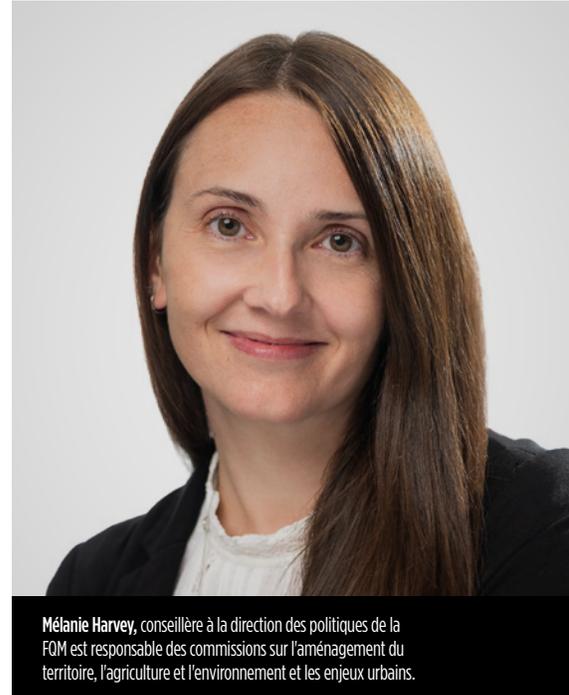
« Ce fut un plaisir énorme de siéger à la commission Aménagement du territoire, agriculture et environnement de la FQM. Un groupe d'élus-es toujours en mode solution pour des grands enjeux québécois. Je suis convaincu que nos propositions et politiques améliorent la qualité de vie de tous les Québécois. » - Scott Pearce, maire du Canton de Gore, préfet de la MRC d'Argenteuil et président de la commission

## COMMISSION PERMANENTE ENJEUX URBAINS

Également sous la responsabilité de Mélanie Harvey, la commission sur les enjeux urbains traite des dossiers propres aux municipalités possédant des infrastructures urbaines et dont la population est en croissance. La commission vise à traiter des programmes et des normes s'adressant spécifiquement à ce type de municipalités.

Par son statut particulier et son regard transversal sur les différents dossiers, cette commission sera impliquée dans plusieurs dossiers encore cette année. L'éclairage unique des membres de cette commission sera essentiel, notamment des membres représentant les municipalités en forte

croissance, dans la poursuite des travaux sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Les questions relatives à la gestion du territoire en zones inondables, au transport, aux infrastructures, à la main-d'œuvre ainsi que les défis des municipalités en croissance seront également au cœur des travaux de la commission. ■



Mélanie Harvey, conseillère à la direction des politiques de la FQM est responsable des commissions sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement et les enjeux urbains.

## COMMISSION PERMANENTE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, INSTITUTIONS ET DÉMOCRATIE

Sous la responsabilité de Maryse Drolet, conseillère à la direction des politiques de la FQM, la commission sur le développement social, les institutions et la démocratie traite des enjeux liés au fonctionnement des municipalités, à leur gouvernance et à la vie démocratique. La commission aborde aussi les enjeux liés à la culture, à l'éducation, à l'immigration et à la qualité de vie au sein des communautés.

### POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La commission est à l'origine d'une résolution qui fera partie de ses priorités au cours de la prochaine année, soit une demande formelle au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, d'adopter une Politique nationale de développement social.

Votée au cours de l'assemblée générale annuelle d'octobre dernier, la résolution précise que la démarche aura pour objectif d'assurer la cohérence entre toutes les interventions gouvernementales touchant le secteur social incluant les politiques familiales et aînés, les actions en matière d'enfance, de jeunesse, d'immigration et d'inclusion, de lutte à la pauvreté, de santé et de saines habitudes de vie.

La commission demande également qu'une Table nationale des partenaires du développement social soit mise en place afin de soutenir le ministre dans la mise en œuvre de cette future politique.

### MUNICIPALITÉS ET SERVICES DE GARDE

Le manque de places en services de garde est une réalité criante et la commission poursuivra son travail afin de relever les défis associés à cet enjeu majeur pour les membres de la FQM. La FQM a

profité de plusieurs rencontres avec le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, dont la consultation nationale sur les services de garde, en juin dernier, pour présenter ses recommandations. Le mémoire déposé établit l'importance d'accorder une plus grande flexibilité et une agilité au réseau de services de garde par un allègement réglementaire et une mobilité accrue, afin de répondre rapidement à l'évolution des besoins des familles de tous les milieux et de toutes les régions.

Il faut toutefois saluer la récente annonce du ministre Lacombe pour accélérer le développement de places en services de garde éducatifs à l'enfance, soit des mesures totalisant près de 3 milliards de dollars d'ici 2025. La FQM note aussi son ouverture à faciliter le partenariat avec les municipalités. Il est important de noter que plusieurs des recommandations de la FQM

« Avec l'expérience acquise au sein du mouvement rural, m'engager auprès de la commission permanente m'est apparu tout naturel. Parce que les enjeux traités permettent de travailler sur la proximité de services gouvernementaux, facilitent les interventions afin de soutenir le développement rural ou social et qu'ils traduisent plusieurs aspects de notre démocratie. Cette commission nourrit la qualité des milieux de vie sous tous ses angles. Les idées y sont très bienvenues et les débats respectueux sont des plus enrichissants. » - Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue et présidente de la commission

se retrouvent dans les nouvelles mesures annoncées dont l'appel à projets en continu afin de répondre au besoin en temps réel, l'implication des municipalités dans l'identification des besoins et la levée du nombre d'installations par CPE, ce qui permettra le développement de petites installations en région tel que demandé. La Fédération est prête à collaborer en mettant à profit sa connaissance pointue des régions pour identifier des solutions concrètes à cette problématique importante. La vitalité économique des régions dépend grandement de ce service essentiel.

La FQM continuera de suivre de près ce dossier afin que toutes les familles de tous les territoires aient accès à un service de garde de qualité.

#### VALORISATION DU RÔLE DE L'ÉLU-E MUNICIPAL

Plusieurs actions et projets ont été réalisés au courant de l'année visant à promouvoir le rôle de l'élu-e et la politique municipale en vue de susciter plus d'intérêt et incidemment, plus de candidatures de jeunes et de femmes aux élections de novembre 2021. Un *Guide sur la valorisation du rôle de l'élu-e* a été produit, de la formation adaptée a été offerte, des événements ont été tenus et ont été fort appréciés. Le travail se poursuivra avec de nouveaux outils visant à dynamiser et valoriser la démocratie municipale.

#### DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET AUTRES ENJEUX

Outre les dossiers nommés, la décentralisation du réseau de la santé annoncée par le premier ministre retiendra assurément l'attention des membres de la commission au courant de la prochaine année. Les enjeux liés à la ruralité et au développement des collectivités seront également à l'ordre du jour des travaux de la commission.

#### RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE PATRIMOINE

Le patrimoine bâti est non seulement une source d'identité, mais également un facteur d'attractivité

dans l'ensemble des communautés. La protection et la mise en valeur de ce patrimoine constituent une responsabilité collective de premier plan. L'adoption du projet de loi n° 69, *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*, ajoute des responsabilités aux municipalités et aux MRC.

Dans ses représentations prébudgétaires auprès du gouvernement du Québec, la FQM a notamment demandé la création, pour chaque territoire de MRC, d'un Fonds local du patrimoine comptant quatre volets, soit la réalisation des inventaires des immeubles à valeur patrimoniale, l'embauche d'une personne spécialisée en protection et mise en valeur du patrimoine en fonction des besoins établis par l'inventaire, les frais encourus pour le processus de citation et un programme d'aide à la réalisation des travaux de restauration sur des immeubles patrimoniaux répertoriés et cités.

Cette recommandation a trouvé écho auprès du gouvernement du Québec qui a prévu à son budget 74,4 M\$ sur trois ans pour améliorer la gestion du patrimoine bâti, bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois, pérenniser et bonifier le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier ainsi que poursuivre le déploiement du réseau des infrastructures culturelles. La priorité au cours de la prochaine année sera de suivre l'application de ces nouvelles responsabilités dont la réalisation des inventaires.

#### HABITATION ET LOGEMENT ABORDABLE

Toute la question de l'habitation et du logement abordable sera un dossier prioritaire pour 2022 qu'il faudra suivre de près. À la suite de l'entente conclue avec le gouvernement fédéral, les attentes seront grandes afin que les régions du Québec aient leur juste part et qu'enfin, le besoin criant de logements puisse être répondu. ■



Maryse Drolet, conseillère à la direction des politiques de la FQM est responsable de la commission sur le développement social, les institutions et la démocratie.

# COMMISSION PERMANENTE ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Sous la responsabilité de François Constantin, conseiller à la direction des politiques de la FQM, la commission sur l'énergie et les ressources naturelles traite des enjeux liés au développement des hydrocarbures, des mines et des carrières. Elle aborde également tout ce qui est en lien avec le domaine de la forêt ainsi que les dossiers liés à l'énergie (hydroélectricité, éolien, biomasse et solaire).

**« Être président de la commission a été une très belle expérience pour moi. Les membres représentent toutes les régions ainsi que les différents aspects du secteur des ressources naturelles. Dans ma région, l'énergie éolienne est prédominante et la forêt représente 85 % de ma municipalité. Je suis heureux d'avoir fait avancer plusieurs dossiers. » - Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-Ladrière et président de la commission**

## PROJETS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Parmi les dossiers qui occuperont la commission au cours de la prochaine année, celui de l'énergie éolienne retiendra particulièrement l'attention. En effet, fort de l'expérience acquise lors des appels d'offres précédents, le monde municipal est en mesure aujourd'hui de participer activement et financièrement à la mise en place de nouveaux parcs éoliens et au renouvellement des contrats en cours.

L'Alliance de l'Est l'a particulièrement bien démontré à l'occasion du dernier appel d'offres d'Hydro-Québec (A/O 2013-01) en s'associant en parité 50/50 avec les producteurs privés pour déposer des projets situés sur leur territoire. Grâce à cette initiative inédite et innovatrice, les municipalités de l'Est sont aujourd'hui copropriétaires de 300 MW d'énergie éolienne. Cet investissement de 60 M\$ rapporte annuellement plus de 15 M\$ aux communautés des régions concernées. Ces sommes contribuent à rendre ces communautés plus attractives et sont maintenant un vecteur important de vitalité économique.

La formule de partenariat égalitaire privilégiée par la FQM et l'Alliance de l'Est a fait ses preuves, car elle s'appuie sur les capacités, les connaissances et les compétences des deux parties. Le partenaire privé est responsable du développement du projet, de l'administration et des opérations. Le partenaire public pour sa part, contribue à la promotion du projet et à la prise en compte des intérêts des communautés tout au long du processus. Ce partenariat constitue la force de ce modèle puisque les producteurs et les communautés entretiennent des objectifs conjoints, soit la rentabilité du projet et la prise en compte des intérêts des communautés.

**Le partenariat de la FQM et de l'Alliance de l'Est constitue la force de ce modèle puisque les producteurs et les communautés entretiennent des objectifs conjoints, soit la rentabilité du projet et la prise en compte des intérêts des communautés.**

La Fédération s'assurera que, lors des prochains appels d'offres ainsi que pour le renouvellement des contrats en cours, le gouvernement du Québec tienne compte de la capacité et de la volonté des municipalités d'investir tout en participant concrètement au développement des énergies renouvelables de leur territoire.

Le prix de l'énergie éolienne est de plus en plus concurrentiel. À preuve, le projet Apuiat qui, avec ses six cents du kWh, assurera à Hydro-Québec un approvisionnement moins coûteux que celui de La Romaine. Les avancées technologiques dans le domaine éolien laissent présager que les prochains projets éoliens produiront de l'énergie à des coûts encore plus compétitifs et ceci à l'avantage de tous les Québécois.

L'avenir est donc aux sources d'énergie propres et alternatives et il est essentiel que les communautés des régions puissent tirer bénéfice de l'implantation et des revenus d'opération des parcs éoliens sur leur territoire et du virage vert qui ne fait que débuter.

## PROJETS COMMUNAUTAIRES DANS LA PETITE HYDRAULIQUE

La commission se penchera également sur les projets communautaires dans la petite hydraulique. La participation des municipalités et des communautés autochtones est au cœur du développement des énergies renouvelables au Québec. Elle est devenue un facteur incontournable pour l'acceptabilité sociale des projets.

En ce sens, plusieurs municipalités et communautés autochtones se sont impliquées dans la réalisation de projets de centrale hydraulique et ont conclu des contrats d'approvisionnements avec Hydro-Québec. Grâce aux revenus générés par ces investissements, ces communautés améliorent les services aux citoyens et participent au développement économique de leurs territoires.

Plusieurs de ces communautés ont des projets de développement en gestation et la FQM est d'avis que ceux-ci devraient être favorisés lors du prochain appel d'offres.

Ces infrastructures stratégiques vertes produiront constamment de l'énergie pour les 100 prochaines années et la commission est profondément convaincue qu'une modification à la grille de pondération, pour favoriser une participation communautaire dans ces projets, permettra de maximiser les retombées au Québec.

C'est pourquoi la FQM a demandé à Hydro-Québec de s'assurer de favoriser une participation du milieu local aux projets dans les prochains appels d'offres.

### COMITÉ DE SUIVI DE L'ENTENTE DE PRINCIPE SUR LE COÛT DE REVIENT DES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE LA GESTION FONCIÈRE

Le suivi de cette entente qui permet aux MRC de gérer les baux de villégiature sous la responsabilité du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) se poursuivra au cours de la prochaine année. Rappelons que depuis l'automne 2019, la FQM collabore avec le MERN afin de revoir les rôles et responsabilités des parties et de modifier le partage de revenu.

En juin 2020, la FQM a approuvé la nouvelle entente de principe du MERN puisqu'elle contient plusieurs de ses propositions :

- Accorder plus de pouvoirs aux MRC;
- Simplifier la gestion administrative des MRC;
- Préciser les rôles des MRC dans la gestion des occupants sans droit;
- Considérer les MRC comme un partenaire dans cette entente et non un simple exécutant.

Un comité de suivi a été mis en place pour se pencher sur le partage de revenu. Les travaux de la dernière année ont été orientés vers l'analyse du coût de revient des activités relatives à la gestion des droits délégués afin de mettre les bases à une modification du partage de revenu.

### REDÉFINITION DU PROGRAMME DE DÉLÉGATION DE LA GESTION FONCIÈRE ET FORESTIÈRE DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL

La gestion territoriale demeurera un sujet d'actualité pour la commission. C'est pourquoi la FQM s'assurera d'une vraie mise à jour des conventions de gestion territoriale.

L'objectif de la convention de gestion territoriale est de mettre en valeur le développement

de nos territoires, en conformité avec les préoccupations et les besoins locaux et régionaux. Ceci doit être réalisé dans le respect des principes poursuivis par le gouvernement en matière d'aménagement, de gestion et de développement du territoire public.

La convention de gestion territoriale est beaucoup plus qu'une entente administrative entre les MRC et les ministères. Il s'agit d'un outil de développement de nos collectivités, et ce principe de base doit être respecté.

Ainsi, la FQM souhaite que le MERN revoie le processus de redéfinition du programme de délégation de la gestion foncière et forestière du territoire public intramunicipal. Pour ce faire, elle doit consulter ses partenaires afin de permettre à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses enjeux avant d'établir des scénarios.

### PROJET DE FORÊT DE PROXIMITÉ

La commission poursuivra son travail dans le dossier de la forêt. Les forêts du Québec représentent la plus grande occasion d'occuper cet immense territoire tout en augmentant le dynamisme et la vitalité des régions. L'idée est simple : utiliser la volonté et les connaissances des gens locaux pour créer de la richesse au profit des communautés à partir d'un terroir incroyable.

Sans surprise, le gouvernement du Québec a annoncé en novembre dernier qu'il souhaitait tirer encore plus de retombées de la forêt Québécoise et qu'il doublerait la coupe de bois d'ici 2080.

Il est clair que cette stratégie créera des retombées économiques importantes pour de nombreuses communautés, mais elle rapprochera les coupes de bois encore une fois des citoyens, de leurs maisons, de leurs villages et de leurs activités.

Il est primordial d'assurer le développement durable des forêts de façon :

- Redynamiser les communautés forestières;
- Augmenter l'attrait de notre territoire;
- Accroître l'acceptabilité sociale.

Cette nouvelle stratégie doit être accompagnée d'outils nécessaires aux gouvernements de proximité.

Pour la FQM, le développement de la forêt Québécoise passe sans aucun doute par des projets de forêts de proximité.

Il n'est pas question de prendre la place de l'industrie. La Fédération veut faire les choses autrement. Elle souhaite simplement que ses membres soient impliqués dans ce qui se passe dans leurs propres cours.

Les gouvernements de proximité doivent avoir accès à des outils qui favoriseront leur développement économique, augmentera l'acceptabilité sociale et permettra un réinvestissement des retombées dans les communautés.

Cet engagement permettra au gouvernement, à l'industrie et aux citoyens d'atteindre leurs objectifs communs. Tout le monde pourra alors profiter des forêts pour les décennies à venir.

Le gouvernement de Québec doit déployer une participation des municipalités à la gestion du territoire public, étendre le concept de forêt de proximité à travers le Québec et permettre aux MRC de désigner des aires protégées dans leur processus d'aménagement. ■



François Constantin, conseiller à la direction des politiques de la FQM est responsable de la commission sur l'énergie et les ressources naturelles.

# COMMISSION PERMANENTE FINANCES, FISCALITÉ, ÉCONOMIE ET TOURISME

Sous la responsabilité de David Boulet, conseiller et économiste à la direction des politiques de la FQM, la commission sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme traite des enjeux liés aux revenus et dépenses des municipalités ainsi que des aspects fiscaux des programmes de subvention. La commission aborde aussi les enjeux en lien avec l'économie et le développement des régions. Elle s'intéresse également au dossier de l'industrie touristique et de ses composantes.

## FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Parmi les priorités de la commission lors de la prochaine année, il sera notamment question du financement des infrastructures municipales. En ce sens, la commission a fait adopter une résolution lors de la dernière assemblée générale annuelle demandant aux gouvernements du Québec et du Canada d'assurer le financement à long terme des infrastructures municipales.

Entre autres, la FQM demande que les ententes avec les deux paliers de gouvernements fassent en sorte que la sélection des projets respecte les priorités identifiées par les municipalités.

## MAIN-D'ŒUVRE ET EMPLOI EN RÉGION

La commission poursuivra son travail pour répondre aux défis occasionnés par la pénurie de main-d'œuvre qui touche l'ensemble des régions du Québec. Parmi les solutions invoquées : le transfert de 5 000 emplois en région. Le gouvernement de M. Legault en a fait une promesse lors des dernières élections provinciales. La FQM insistera pour qu'elle soit réalisée d'ici la fin du mandat du gouvernement.

## BUDGET DU QUÉBEC 2021-2022

La préparation des demandes budgétaires dans un contexte de pandémie n'a pas rendu la tâche facile. La FQM a tout de même vu plusieurs de celles qu'elle a formulées être accueillies favorablement et inscrites au budget. Ainsi, un total de 1,4 G\$ des dépenses du

gouvernement du Québec pour la prochaine année est en lien avec des demandes telles que brancher tous les Québécois à Internet haut débit, assurer des infrastructures sportives et récréatives de qualité, consolider le patrimoine culturel, bonifier le programme RénoRégion, maintenir le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), appuyer la construction et la rénovation des bâtiments municipaux, améliorer et entretenir la Route verte, de même qu'outiller le Québec pour une meilleure gestion des inondations.

**Un total de 1,4 G\$ des dépenses du gouvernement du Québec pour la prochaine année est en lien avec des demandes telles que brancher tous les Québécois à Internet haut débit, assurer des infrastructures sportives et récréatives de qualité, ainsi que consolider le patrimoine culturel.**

## BÂTIMENTS DES MUNICIPALITÉS DE 5 000 HABITANTS ET MOINS

Près de 950 municipalités de 5 000 habitants et moins seront admissibles au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). C'est dans un esprit de relance et de soutien à la vitalité économique et sociale des régions que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,

M<sup>me</sup> Andrée Laforest, a fait cette annonce en juin 2021. Une enveloppe de 90 M\$ répartis sur deux ans est associée à ce programme. Les municipalités admissibles pourront procéder à la réfection de leur salle communautaire, de leur hôtel de ville, de leur caserne de pompiers, ainsi que de leur garage et entrepôt municipal. Pour la FQM, il s'agit là d'une réponse à un besoin identifié par ses membres, puisque ces types de projets sont rarement éligibles aux programmes en vigueur.

## PROGRAMME RÉNORÉGION

Le programme RénoRégion, faisant l'objet d'insatisfaction et de frustration de la part des MRC bénéficiaires, a mené la FQM à faire les recommandations suivantes :

- Ajouter au financement du programme, dès 2020-2021, les 15,2 M\$ perdus au cours des deux années précédentes en plus de toute somme nécessaire pour combler les besoins accumulés;
- Rétablir l'enveloppe totale annuelle du programme à 20 M\$, c'est-à-dire le montant qui avait cours avant 2019;
- Créer un comité FQM-Société d'habitation du Québec afin de revoir les critères de répartition des sommes du programme RénoRégion entre les MRC, ainsi que les critères d'admissibilité. Il faut viser à ce que celui-ci réponde plus adéquatement aux besoins des citoyens des MRC concernées, et qu'il soit plus efficace et prévisible.

La bonification de 20 M\$ pour le programme RénoRégion annoncée en juin 2020 a donc été accueillie positivement par le monde municipal. Ainsi, le programme dispose désormais d'un budget de 32 M\$, ce qui apporte une réponse concrète à un besoin crucial dans les communautés du Québec, car il permet à des propriétaires à faible revenu d'effectuer des travaux essentiels pour l'entretien de leur habitation. ■

# COMMISSION PERMANENTE SÉCURITÉ PUBLIQUE, TRANSPORTS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Également sous la responsabilité de M. Boulet, la commission sur la sécurité publique, les transports et les technologies traite des enjeux liés aux services policiers et aux services de protection contre les incendies ainsi que de la sécurité civile. Elle aborde également les questions liées à la voirie locale et le transport collectif. La commission traite aussi des enjeux liés à l'accès Internet haut débit et à la couverture cellulaire.

## INTERNET HAUT DÉBIT

Le dossier d'Internet haut débit a grandement occupé l'attention de la commission au cours de la dernière année. Fruit de ses efforts, en mars 2021, la FQM se réjouissait du lancement de l'Opération haute vitesse par les gouvernements fédéral et québécois, un programme doté d'une enveloppe de 826,3 M\$. Figurant depuis plusieurs années parmi ses revendications prioritaires, la FQM multiplie les interventions auprès des différents paliers de gouvernement, les lettres d'opinion et les prises de position claires pour un réseau Internet performant et un réseau cellulaire accessible, et ce, partout en région, en prônant la collaboration entre le fédéral et le Québec. L'Opération haute vitesse répond à l'urgence de brancher tous les foyers québécois à Internet haut débit. Il s'agit là d'un élément essentiel au développement des régions. Ainsi, tous les foyers québécois devraient être branchés d'ici septembre 2022.

La FQM continuera d'accompagner les MRC afin de dresser un portrait juste et exhaustif des services actuellement disponibles sur leurs territoires. Elle poursuivra également sa vigie et veillera au respect de cet engagement majeur envers les communautés québécoises.

En décembre 2020, la FQM a également déposé un mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant l'accès aux poteaux, une problématique importante qui nuit considérablement au déploiement du

réseau Internet haut débit. Le mémoire propose 20 recommandations pour résoudre cette problématique, notamment réduire au minimum les tarifs exigés par les propriétaires des infrastructures, permettre aux demandeurs d'effectuer des travaux préparatoires légers lors des relevés des structures, autoriser la construction du réseau avant la réalisation des travaux de préparation et diminuer à trois mois les délais de ces derniers qui doivent être réalisés par les propriétaires de structures.

La FQM poursuivra toutefois ses efforts afin que toutes les régions du Québec puissent avoir accès à un réseau cellulaire efficace. La vitalité de nos régions en dépend.

## RÉALITÉ POLICIÈRE AU QUÉBEC

Des dizaines d'élus-es de partout sur le territoire, à travers les instances de la FQM, de même qu'un comité ad hoc, ont contribué à la réalisation d'un mémoire déposé en novembre 2020 lors de la consultation sur la réalité policière au Québec.

**En mars 2021, la FQM se réjouissait du lancement de l'Opération haute vitesse par les gouvernements fédéral et québécois, un programme doté d'une enveloppe de 826,3 M\$.**

La vision présentée dans ce mémoire est axée sur la communauté. La FQM maintient également que la MRC doit demeurer l'unité de base de l'organisation des services policiers au Québec.

Le mémoire fait état de 21 recommandations dont :

- Développer une approche communautaire intégrée;
- Axer la formation concernant le concept de prévention communautaire sur l'ensemble des effectifs policiers;
- Continuer d'outiller les policiers pour l'intervention auprès des personnes vulnérables;
- Favoriser la connaissance des cultures et des communautés autochtones et préparer les policiers à intervenir et interagir avec des personnes provenant de cultures et de milieux divers;
- Examiner les solutions simples et efficaces pour revenir à une organisation des services à l'échelle des MRC;
- Faire un état des lieux de l'évolution des dépenses de la Sûreté du Québec au comité SQ-FQM-UMQ.

Les ententes avec la Sûreté du Québec feront l'objet d'un suivi particulier de la part de la commission au cours de la prochaine année alors que la signature est prévue pour le début 2022.

## TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

Dans la foulée de son mémoire *Desserte aérienne dans les régions : une approche différente pour une solution pérenne*, présenté en août 2020, la FQM a maintenu ses représentations et ses prises de position pour un changement en profondeur du modèle d'affaires de la desserte aérienne des régions. Le Groupe de travail sur le maintien des liaisons aériennes régionales, dont la présidence est assurée par Jonathan Lapierre, 2<sup>e</sup> vice-président de la FQM et maire des Îles-de-la-Madeleine, suggère une approche novatrice pour mettre fin à la situation de quasi-monopole. Ce modèle d'affaires repose sur une association entre les transporteurs régionaux, le gouvernement, les MRC et les municipalités dans un partenariat d'affaires qui répondrait à la réalité des régions.

Rappelons que dès l'annonce de l'abandon des dessertes régionales par Air Canada, la FQM avait demandé au ministre des Transports du Québec, François Bonnardel, de réunir les intervenants pour dégager des solutions durables aux problèmes récurrents du transport aérien en région. Depuis le début de ce dossier, la FQM tient le même discours : il importe de distinguer les interventions à court terme dans le contexte de pandémie de celles qui mèneront à une solution qui assurera la pérennité d'un service crucial pour le développement des régions.

Le partenariat d'affaires proposé par la FQM s'appuie sur l'expérience de pays et de régions qui ont réussi à offrir une desserte aérienne efficace à des coûts raisonnables. Ce partenariat s'appuierait sur quatre grands principes :

1. Intéresser les transporteurs à assurer la réussite du partenariat en les associant au capital et au conseil d'administration;
2. Respecter l'expertise et l'autonomie des transporteurs régionaux, notamment en matière de nolisement, d'opérations, de certification et de gestion du personnel;
3. Partager et mutualiser les risques, entre autres des systèmes d'information, de la communication, du marketing et de la gestion des correspondances;
4. Associer le monde des régions au financement de ce partenariat, notamment en permettant la participation d'acteurs privés et publics, dont les municipalités et MRC.

La FQM souhaite que soient approfondies les études nécessaires à la mise en place de ce modèle de partenariat d'affaires. Dans ce dossier, elle prône également de ne pas se précipiter vers une solution à court terme, mais bien d'innover vers une solution assurant une desserte aérienne adéquate des régions à long terme.

### TRANSPORT INTERRÉGIONAL

En janvier 2021, une annonce terrible pour la vitalité des régions tombait : Keolis, propriétaire d'Autocars Orléans Express, annonçait la suspension de ses liaisons dans les régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Rapidement, la FQM a dénoncé la décision unilatérale de Keolis et a interpellé le ministre des Transports, François Bonnardel, pour lui demander une intervention rapide.

En février, l'annonce du renouvellement du Programme d'aide d'urgence au transport interurbain par autobus, un engagement de 10 M\$, a permis de dénouer l'impasse, mais la FQM est d'avis que cette option ne peut qu'être temporaire, et qu'une réflexion est nécessaire sur le modèle actuel qui favorise la desserte des liaisons les plus rentables au détriment des régions qui, dans ce contexte, se retrouvent prises en otage par des entreprises privées. ■



David Boulet, conseiller à la direction des politiques de la FQM est responsable de la commission sur les finances, la fiscalité, l'économie et celle sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information.

QUÉBEC  
MUNICIPAL



L'ACTUALITÉ  
MUNICIPALE  
sous toutes ses facettes

quebecmunicipal.qc.ca

FAITES PARTIE  
DE LA COMMUNAUTÉ!

418 651-9890 | clientele@quebecmunicipal.qc.ca

# TABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Sous la responsabilité de Josée Desharnais, coordonnatrice en développement local et régional à la direction des politiques, la Table sur le développement local et régional est un lieu de concertation des responsables, gestionnaires et professionnels du développement local et régional. La Table a comme mandat de réfléchir sur les grands enjeux, de partager les bonnes pratiques, de favoriser le réseautage et de développer des outils, dont les Cafés Web, pour présenter une offre de formation adaptée aux besoins des responsables du développement économique. Également, les membres de la Table alimentent les contenus des ateliers politiques du Congrès de la FQM en matière de développement local.

La Table présente le Rendez-vous du développement local et régional réunissant chaque printemps les élus-es, les acteurs et les professionnels du développement local, afin d'échanger sur des enjeux importants concernant l'avenir de nos territoires. Avec ces initiatives, la Table améliore la notoriété et le rayonnement des services de développement local, en plus de faciliter l'accès aux services par les entrepreneurs.

## RELANCE ÉCONOMIQUE

La pandémie a démontré la force des services de développement local des MRC comme porte d'entrée des entrepreneurs et des entreprises pour affronter la crise. Depuis le lancement du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM), ce sont près de 400 M\$ qui ont aidé plus de 11 700 entreprises à traverser la

tempête. Plus encore, ce sont des dizaines de milliers d'entrepreneurs qui ont profité de l'accompagnement et du soutien des services de développement local ou des organismes délégataires des MRC.

Les membres de la Table ont été à l'écoute des besoins du terrain. La fierté et la mobilisation des élus-es et des professionnels des MRC ont permis, avec nos partenaires comme Fonds locaux de solidarité, d'aider et de sauver un grand nombre d'entrepreneurs.

Maintenant que des milliers d'entreprises ont été sauvées, il faudra faire face aux défis de la relance économique. La pénurie de main-d'œuvre et la rétention du personnel font partie des enjeux qui occuperont les membres de la Table au cours de la prochaine année.

## ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

Le réseau Accès entreprise Québec (AEQ) créée en 2020 par le gouvernement, initialement une idée de la Table, regroupant tous les services de développement économique des MRC sous une même appellation, renforce leur rôle de porte d'entrée pour les entrepreneurs qui désirent de l'accompagnement et du financement. À titre de partenaire du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), le mandat de la FQM est le déploiement du réseau AEQ en offrant du soutien aux directions des services de développement et des organismes délégataires et créant des communautés de pratique tout en favorisant le maillage. De plus, la Table travaillera à impliquer les élus-es, à organiser des mentorats et à animer le réseau, notamment dans le cadre du Rendez-vous du développement local et régional.

## FLI ET FLS

Le financement des MRC mis en place pour soutenir les entreprises de leur territoire représente un enjeu déterminant sur lequel la Table y accorde une grande attention. À l'automne 2021, la FQM a déposé un mémoire au sujet de la consultation sur le projet de Révision du Fonds local d'investissement (FLI) ainsi qu'une résolution adoptée par ses membres lors de l'assemblée annuelle pour un nouveau modèle de développement local.

La FQM propose notamment d'améliorer les modalités d'application du FLI dans un cadre normatif adapté aux nouveaux besoins des entreprises et dont les sommes rendues disponibles permettront de soutenir adéquatement les entrepreneurs et les entreprises de chacun des territoires.

Au cours de la prochaine année, la FQM va relancer les Fonds locaux de solidarité (FLS) dans les territoires où ils ne sont pas encore présents. ■

« Avec la Table sur le développement local et régional créée par la FQM, les MRC ont démontré de manière tangible leur capacité de concertation, leur volonté d'améliorer nos services, ainsi que la pertinence d'avoir cette première ligne en proximité des entreprises. » - Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé et présidente de la Table sur le développement local de la FQM



Josée Desharnais, coordonnatrice en développement local et régional à la direction des politiques de la FQM.

# L'IMMIGRATION, LES FEMMES ET LES JEUNES EN POLITIQUE MUNICIPALE

Sous la responsabilité de William Fillion, chargé de projets à la direction des politiques, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) mène de nombreux projets porteurs, notamment dans les dossiers d'immigration et de francisation.

La pénurie de main-d'œuvre généralisée au Québec touche les régions de manière particulière. L'immigration et, par le fait même, la francisation des nouveaux arrivants, représente une avenue d'avenir pour pourvoir un certain nombre de postes vacants. Il faut toutefois être en mesure de garder les nouveaux arrivants à long terme. Des programmes d'intégration dans le monde municipal tels qu'Accueillir en français permettront donc de s'assurer que les immigrants s'intègrent dans leur communauté et risquent moins de quitter les régions pour les centres urbains. Le nouveau Prix Ulrick-Chérubin mis en place en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) agira aussi en ce sens.

## POLITIQUE D'ÉQUITÉ

Les dossiers d'équité entre hommes et femmes dans le monde municipal restent très importants. La Politique d'égalité et de parité entre les hommes et les femmes de la FQM et le Comité femmes en politique municipale permettent d'avoir de bons outils pour les municipalités et MRC pour ces dossiers. Nous l'avons vu cette année, la proportion de candidates augmente

au Québec, mais les conseils municipaux paritaires restent une minorité pour l'instant. Le dossier de l'équité reste donc une priorité pour la FQM.

## STRATÉGIE JEUNESSE

Avec le nouveau cycle électoral qui débute, les administrations municipales et les MRC doivent répondre aux enjeux et défis de l'après-pandémie. Ceux-ci ne sont pas différents, mais ils ont été accélérés par presque deux années de crise. Cependant, les administrations locales et régionales ont prouvé qu'elles peuvent s'attaquer à ces enjeux et qu'elles peuvent agir comme répondantes de première ligne.

La rétention des jeunes vient également répondre, du moins en partie, à ces défis. La Stratégie jeunesse de la FQM qui est en cours de conception, avec l'aide du Comité jeunes élus-municipaux (JEM), pourra servir de modèle pour les municipalités et les MRC qui désirent avoir une stratégie pour retenir et intégrer davantage les jeunes dans le processus municipal.

## PROJET MENTORAT

La FQM met sur pied le Projet Mentorat qui vise à aider les nouveaux élus-es à apprivoiser leur rôle. Concrètement, 30 mentors seront jumelés avec des volontaires qui auront manifesté le désir d'être accompagnés. À raison de deux heures par mois, les mentorés pourront ainsi aborder avec leur mentor

les défis qui les occupent au quotidien tout en échangeant des conseils et des réflexions sur le rôle d'un élu-e municipal. ■



William Fillion, chargé de projets à la direction des politiques de la FQM et responsable des dossiers sur l'immigration et la francisation ainsi que des jeunes et femmes en politique municipale.

## UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DANS LA VIE POLITIQUE MUNICIPALE?

NOUVEAU!  
GRATUIT ET  
EXCLUSIF AUX  
MEMBRES

PARTICIPEZ À NOTRE PROJET  
MENTORAT

[projet.mentorat@fqm.ca](mailto:projet.mentorat@fqm.ca)

# CE QU'ON DIT DE NOUS

La Fédération québécoise des municipalités est engagée dans plusieurs dossiers et collabore avec différents partenaires importants. Voici ce qu'ils avaient à dire sur l'importance du rôle de la FQM pour les régions.

« Les élus-es municipaux sont des acteurs essentiels en matière de développement social, économique, culturel et d'aménagement du territoire. Ils sont donc, pour les milieux agricoles et forestiers, des interlocuteurs incontournables. Une réglementation raisonnée ainsi qu'une collaboration étroite entre les intervenants du milieu sont le gage d'un développement agricole et forestier harmonieux qui profite à tous. » - **Marcel Groleau, président général de l'UPA**

« La FQM est une partenaire incontournable de RECYC-QUÉBEC. Elle est autour de la table non seulement pour soulever des préoccupations, mais aussi pour apporter des solutions en prévention et en gestion des matières résiduelles. Il y a des modifications importantes actuellement (...) et à tout moment, la FQM est présente avec des discussions constructives pour voir comment ces modernisations seront implantées en tenant compte des particularités des régions. » - **Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC**

« Dans les prochaines années, Hydro-Québec souhaite jouer un rôle de catalyseur partout au Québec, que ce soit par l'achat d'énergie renouvelable, par l'intensification du déploiement du Circuit électrique ou par la réalisation de projets mobilisateurs pour les collectivités. Et c'est notamment grâce à la collaboration de nos partenaires privilégiés que sont la FQM et le monde municipal que nous y arriverons. » - **Sophie Brochu, présidente-directrice générale d'Hydro-Québec**

« La FQM joue un rôle majeur en représentant les régions, notamment dans le dossier des services de garde éducatifs à l'enfance. On a eu une magnifique collaboration avec la Fédération qui est présente sur le terrain par les membres qu'elle représente dans nos régions. On avait tout un défi

devant nous de compléter le réseau et dans ce cadre, ça a été très précieux de collaborer avec la FQM qui nous a mis sur des pistes intéressantes. » - **Mathieu Lacombe, député de Papineau, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais**

« La FQM représente pour moi l'essentiel de ce dont toutes les régions ont besoin. C'est important d'avoir un bon partenariat avec la Fédération. Surtout quand on est d'une région! Je comprends tellement les préoccupations, les demandes et les besoins de la FQM. La FQM et moi, ça va de pair et on doit toujours avoir une bonne communication. » - **Andrée Laforest, députée de Chicoutimi, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

« La FQM est notre partenaire numéro 1 parce que la Fédération a le pouls des régions. Jacques Demers, le président de la FQM, a été celui qui a forcé au niveau budgétaire pour être capable de vraiment rejoindre les régions. La FQM a été un joueur clé au niveau du projet Internet. » - **Gilles Bélanger, député d'Orford, adjoint parlementaire du premier ministre, volet Internet haute vitesse**

« On travaille sur plein de projets avec la FQM. Il y a entre autres la voirie locale, Internet haute vitesse et l'éolien. Je veux féliciter la FQM pour son leadership. Vous représentez près de 1 000 municipalités au Québec, donc vous êtes nos yeux et nos oreilles. » - **François Legault, premier ministre du Québec**

# ÉVÉNEMENTS DE LA FQM

Les événements font assurément partie de l'ADN de la FQM. Les membres les apprécient particulièrement, parce qu'ils sont l'occasion de partager sur les enjeux qui les confrontent au quotidien. Ainsi, la FQM fait constamment preuve de créativité et d'innovation, afin de répondre aux besoins spécifiques du monde municipal.

## ÉTAT DES LIEUX : LES RÉGIONS À L'HEURE DE LA COVID-19

Du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2020, la FQM tenait son événement *État des lieux : les régions à l'heure de la COVID-19*. Avec plus de 430 inscriptions, force est de constater que ces événements sont attendus par les membres, même quand ils doivent se dérouler à distance. Dans le cadre de ce rendez-vous, les participants ont pu s'informer sur des sujets tels que le télétravail et les relations de travail en période de pandémie, ainsi que sur les impacts psychologiques de celle-ci sur les citoyens. Les perspectives économiques et le développement des régions, de même que sur les enjeux inhérents à la pénurie de main-d'œuvre ont également permis de dégager des pistes de solutions.

Les défis sont complexes et déterminants pour l'essor de nos communautés, notamment sur le plan des contraintes technologiques, dont au premier chef, l'important dossier Internet haut débit, qui ne dessert pas encore adéquatement l'ensemble de notre territoire.

La dernière année a révélé toute la résilience, l'agilité et la rigueur que la FQM et ses membres ont démontrées durant cette épreuve collective. Cette situation hors-norme a mis en lumière la capacité d'action des municipalités et des MRC qui ont agi

concrètement en mettant en œuvre des solutions pour soutenir les populations dans toutes les régions du Québec.

## FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Dans l'optique où le gouvernement du Québec a annoncé qu'il doublerait la coupe de bois d'ici 2080, la FQM a amorcé une réflexion pour intégrer les valeurs de la population aux objectifs du gouvernement.

Le 4<sup>e</sup> Forum des communautés forestières s'est tenu les 19 et 20 mai 2021. Cet enjeu mobilisateur a suscité une participation plus importante que les années précédentes, alors qu'environ 160 personnes s'y sont inscrites. Les sujets discutés ont provoqué des échanges fructueux entre les participants et les experts.

Dans la foulée de ce forum, la FQM a affirmé la volonté du monde municipal à être partie prenante dans le développement durable de la ressource forestière. Ainsi, une déclaration a été publiée affirmant que le développement de la forêt passe par des projets de forêts de proximité, tels que le projet-pilote réalisé avec la MRC d'Abitibi-Ouest, en partenariat avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la FQM. Dans cette déclaration, la FQM souligne que les municipalités ne souhaitent pas prendre la place de l'industrie, mais bien être consultées et



Du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2020, la FQM tenait son événement virtuel *État des lieux : les régions à l'heure de la COVID-19*, rassemblant plus de 430 participants.

engagées concernant ce qui se passe dans leurs cours, et ce, en participant activement au développement durable de leur territoire. Les projets ainsi bonifiés par les valeurs municipales et portés par les gouvernements de proximité verront leur acceptabilité sociale facilitée.

## La FQM souligne que les municipalités ne souhaitent pas prendre la place de l'industrie, mais bien être consultées et engagées concernant ce qui se passe dans leurs cours, et ce, en participant activement au développement durable de leur territoire.

### TABLES RONDE AFFICHE TON LEADERSHIP

Le Comité femmes et politique municipale ainsi que le Comité jeunes élus municipaux ont déployé dans la dernière année la campagne Affiche ton leadership avec pour objectif d'augmenter la présence des femmes et des jeunes parmi les élus-es municipaux. Mieux faire connaître le rôle des élus-es et valoriser cette fonction sont parmi les actions entreprises. Deux tables rondes virtuelles ont donc été organisées à l'été 2021, l'une ayant pour thème les jeunes et la politique municipale, et l'autre portant sur le leadership au féminin.

Un peu plus de 330 personnes ont eu la chance d'entendre entre autres les ministres Andrée Laforest et Isabelle Charest, Marie-Claude Barrette, animatrice bien connue, Cloé Caron, coach en leadership, Eugénie Dostie-Goulet, experte-chercheuse sur les jeunes et la politique, l'adjoint du premier ministre du Québec en matière de jeunesse, Samuel Poulin, Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente de Mouvement Desjardins ainsi que plusieurs élus-es municipaux passionnés.

## La campagne Affiche ton leadership avait pour objectif d'augmenter la présence des femmes et des jeunes parmi les candidatures aux élections municipales.

La façon dont chacun des panélistes a abordé les sujets du leadership des femmes et de la place des jeunes en politique municipale a fait de ces échanges un partage riche et précieux d'expériences et de savoirs. Nous sommes absolument convaincus qu'ils ont réussi à influencer plusieurs femmes et jeunes dans leur désir de se lancer en politique afin de contribuer à faire une différence dans leurs milieux.

### CONGRÈS 2021

Après avoir été contraints d'annuler le Congrès 2020 en raison de la COVID-19, il était essentiel pour la FQM que ses membres se réunissent lors du plus grand événement d'élus-es municipaux au Québec, pour échanger sur les enjeux prioritaires du monde municipal, de même que sur les perspectives pour relancer le développement économique, touristique, culturel et social.

C'est donc sous la présidence de M. Martin Dulac, maire de McMasterville, que le 79<sup>e</sup> Congrès de la FQM s'est déroulé du 30 septembre au 2 octobre 2021 au Centre des congrès de Québec. Ayant pour thème *Maintenant*, 750 élus-es municipaux ont eu la chance d'assister en présentiel à des ateliers et des conférences animés par des professionnels de renom.

Cet événement a également souligné l'excellence du monde municipal, notamment avec la remise des prestigieux Prix Jean-Marie-Moreau, Elsie-Gibbons et Leadership municipal.

La Grande conférence accueillait quant à elle, M<sup>me</sup> Kim Thúy. Avec sa forte personnalité, sa grande culture, son enthousiasme débordant et son humour débridé, tous ont été étonnés par ses propos. Nul doute que son histoire n'a laissé personne indifférent! ■



M. Martin Dulac, maire de McMasterville et président du 79<sup>e</sup> Congrès de la FQM qui s'est déroulé du 30 septembre au 2 octobre 2021 au Centre des congrès de Québec.

BULLETIN  
**CONTACT**

RESTEZ À L'AFFÛT DE  
L'ACTUALITÉ MUNICIPALE!

Abonnez-vous au **Bulletin Contact**

fqm.ca



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES

## UN CATALYSEUR DE PROJETS

La direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM fournit une aide professionnelle aux municipalités afin qu'elles réalisent leurs projets. Depuis sa création en janvier 2019, la direction a accompagné 204 municipalités dans 738 dossiers et a permis à plusieurs d'entre elles de réaliser des projets d'infrastructures qui autrement n'auraient pas été possibles.

« **Q**ue ce soit en voirie locale, en traitement des eaux ou en architecture, plusieurs projets ont été réalisés grâce au financement public obtenu et à l'aide apportée par les membres de l'équipe, atteste le directeur, M. Dominic Lachance. Les petites et moyennes municipalités n'ont souvent ni les ressources ni les connaissances des programmes. Nous les accompagnons vers les bonnes ressources de sorte qu'elles obtiennent l'aide nécessaire pour réaliser leur projet. C'est du concret, du réel. »

La direction de l'ingénierie offre un service d'accompagnement professionnel et technique aux municipalités dans plusieurs champs d'expertise tels que les services techniques d'ingénierie, la gestion contractuelle, l'architecture, l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des actifs et les télécommunications.

Au chapitre des services techniques d'ingénierie, l'équipe compte sur des ressources spécialisées dans la gestion de projets, la préparation de plans et devis et d'appel d'offres pour les services professionnels, la gestion des appels d'offres sur invitation et sur SEA0, la surveillance de chantier, et beaucoup plus.

« Nous pouvons faire des projets de A à Z, garantit M. Lachance. Nos services vont de la planification à la réalisation. Nous pouvons prendre en charge la gestion de toutes les étapes d'un projet. Selon la réalité de chaque municipalité, nous adaptons nos services pour bien répondre à leurs besoins. Nous faisons du cas par cas. »

Parmi les réalisations qui font la fierté de ce service et de son directeur, notons le projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes, sur la Côte-



Développé par la direction de l'ingénierie et infrastructures, le projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes, sur la Côte-Nord, est une nouvelle méthode de protection des berges plus environnementale. L'ouvrage de 1,3 km sur le bord du Saint-Laurent a nécessité 170 000 mètres cubes de matériaux granulaires, l'équivalent de 315 000 tonnes.

Nord. Il s'agit de la mise en place d'un ouvrage de protection de 1,3 km sur le bord du Saint-Laurent qui a nécessité 170 000 mètres cubes de matériaux granulaires, l'équivalent de 315 000 tonnes.

« Il s'agit d'une nouvelle méthode plus environnementale de protection des berges. C'est un projet qui a nécessité beaucoup de travail et dont nous sommes très fiers parce qu'il allie l'adaptation aux changements climatiques à la protection de l'environnement, poursuit M. Lachance. Au lieu de faire de l'enrochement, nous avons recréé une plage pour contrer l'érosion tout en conservant le milieu naturel qui sera en mesure de se régénérer. C'est une expertise que nous avons développée et qui nous permet de nous démarquer. »

### UNE VITRINE TECHNIQUE EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE MUNICIPALE

La direction de l'ingénierie et infrastructures compte plus d'une trentaine d'ingénieurs, d'architectes, de professionnels en approvisionnement et de techniciens au sein de son équipe répartis dans sept points de service à travers le Québec : Matane, Nicolet, Trois-Pistoles, Saint-Luc-de-Vincennes, Vaudreuil-Dorion, Windsor et Québec. La présence sur le terrain est d'une importance capitale pour l'organisation.

La FQM souhaite faire de ce service une vitrine technique en matière d'ingénierie municipale. « Nous voulons continuer de répondre aux besoins des municipalités afin qu'elles puissent attirer du monde dans leur région. Ça prend

des infrastructures attrayantes, modernes et à la hauteur des attentes de la population pour attirer des gens en région. Notre travail est d'aller chercher les subventions nécessaires pour que se réalisent ces projets. »

La FQM accompagne également les municipalités dans la gestion des eaux usées. Plus de 80 municipalités au Québec ne sont toujours pas desservies par une usine de traitement des eaux. « Les projets d'assainissement des eaux sont des projets complexes, qui comportent plusieurs étapes. Nous sommes à mettre en place un service d'accompagnement pour ces municipalités, afin de favoriser la progression de ces dossiers auprès des différentes instances. »

### DES SPÉCIALISTES EN ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans un contexte où les phénomènes climatiques sont plus intenses, plus fréquents et rarement prévisibles, l'adaptation aux changements climatiques est un champ d'expertise que compte continuer à développer la FQM au cours des prochaines années.

En plus d'offrir des conseils et des avis techniques en matière d'aménagement, d'autorisations environnementales et de changements climatiques, la direction de l'ingénierie informe et sensibilise les municipalités à l'importance d'intégrer dans leur planification des opérations des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques. Elle anime également des formations, des ateliers et des séances d'information, prépare et accompagne les municipalités dans le cadre des programmes de subventions liés aux changements climatiques auprès des différents ministères et élabore des plans d'adaptation aux changements climatiques.

### DU SOUTIEN POUR LA GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

La gestion des actifs est toujours au cœur des activités de la FQM. Grâce à une collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), plusieurs ateliers de formation et des activités de sensibilisation ont pu être organisés au cours des dernières années permettant aux municipalités de prendre conscience de l'importance d'une saine gestion de leurs infrastructures.

Sachant qu'un nombre considérable d'infrastructures publiques sont vieillissantes et en mauvais état selon plusieurs rapports, la direction est en mesure d'aider les municipalités dans la préparation de plans,



L'équipe de l'ingénierie peut faire des projets de A à Z allant de la planification à la réalisation pour tous les projets des municipalités.

de politiques et de stratégies en gestion des actifs ainsi que pour l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion des stratégies d'investissement, des plans d'immobilisations, des plans d'affaires et des plans d'entretien préventif.

En architecture, la direction peut préparer des programmes de construction, des plans et devis pour construction, des demandes de subvention et des documents d'études préliminaires et de faisabilité. Il peut faire des estimations budgétaires, de la gestion de projets, de la conception, déterminer le phasage d'un projet et offrir des conseils et des avis techniques à toutes les étapes des projets de bâtiment.

Pour soutenir les municipalités locales et régionales dans la planification, l'organisation et la coordination des activités d'exécution de projets d'Internet haut débit et de réseau cellulaire, la FQM accompagne les MRC dans le déploiement d'Internet haut débit (IHD) dans les zones non ou mal desservies. Elle effectue notamment la coordination entre les entreprises de télécommunications et les responsables gouvernementaux.

### UN TOUT NOUVEAU SERVICE

Enfin, la géomatique est un tout nouveau service offert par la direction de l'ingénierie et infrastructures. Que ce soit pour la gestion des bases de données géoréférencées, les analyses géospatiales ou la production de carte, l'équipe est en mesure d'accompagner les municipalités qui ont des projets dans ce domaine.

« Nous sommes fiers d'aider les petites et moyennes municipalités et de contribuer au développement des régions. Nous avons une approche centrée sur le partenariat pour accompagner les municipalités à toutes les étapes de réalisation d'un projet, conclut M. Lachance. Nous avons un accompagnement personnalisé et une expertise adaptée au monde municipal. Le meilleur gage de satisfaction est que les municipalités reviennent nous voir ! » ■



Dominic Lachance, ing.  
Directeur de l'ingénierie et infrastructures  
dlachance@fqm.ca

# SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE FQM/MMQ

## UN ATOUT POUR LES MUNICIPALITÉS EN RÉGION

Atout pour les municipalités en région, le Service d'assistance juridique FQM/MMQ (SAJ) mise sur la polyvalence de son équipe, la connaissance du monde municipal et sur la prévention pour continuer à se démarquer auprès sa clientèle.

« Notre principale force est la diversité des membres de notre équipe, affirme fièrement la directrice du service, M<sup>e</sup> Marie-Hélène Savard. Nous avons une expérience préalable significative, que ce soit en litige, en rédaction de contrats, en gestion contractuelle ou en recherche. Nous avons des compétences complémentaires dans des domaines d'intérêt pour les municipalités. Nos réflexions sont basées sur des éléments pratiques. Certains d'entre nous ont même vécu professionnellement dans une municipalité. Cette expérience concrète avec l'organisation municipale bénéficie aux membres et constitue une valeur ajoutée pour l'analyse de leurs dossiers. »

« Un autre avantage est d'évoluer au sein de la grande équipe de la FQM, ajoute M<sup>me</sup> Savard. Le Service d'assistance juridique bénéficie d'une accessibilité vers tous les autres services de la FQM réunissant aussi des professionnels ayant une forte compréhension des enjeux régionaux. Nous offrons des solutions complètes, adaptées aux besoins de chacun et nous leurs sommes totalement dédiés. »

Dans le cadre de la réalisation de leur mission, les municipalités et les MRC doivent évoluer et

composer avec un environnement strictement encadré et complexe. Que ce soit pour rendre des services à leurs citoyens ou pour se conformer aux exigences légales leur incombant, elles doivent entretenir des liens avec une multitude d'intervenants de domaines variés, le Service d'assistance juridique peut apporter aux municipalités et aux MRC un appui concret et ainsi éviter les écueils sur des sujets susceptibles d'engager leur responsabilité civile.

### PRÉVENTION, PRÉVENTION, PRÉVENTION

Mis en place en 2016, le Service d'assistance juridique avait d'abord comme objectif d'accompagner les membres dans la recherche de solutions pour des questions juridiques. Puis, en novembre 2017, la FQM et La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), qui offre la seule police d'assurance conçue et adaptée pour les municipalités, ont convenu d'une entente pour bâtir un service conjoint qui s'inscrit dans une perspective de prévention.

Le service est partagé entre les deux organisations. « Nous participons à la gestion de risque pour éviter les litiges potentiels à nos clients. Nous travaillons en amont avec nos clients, notamment en gestion contractuelle, en application et interprétation réglementaire et en accès à l'information, toujours afin d'éviter les différends possibles. Notre objectif est avant tout d'agir en prévention auprès de nos membres. »

L'équipe assure un service juridique. Dès qu'un dossier devient litigieux, il est référé à l'externe et pris en charge par un procureur choisi par la municipalité ou la MRC concernée.

**Annuellement, le service répond à plus de 500 questions de ses membres.**

### FORMATION, PUBLICATION ET VEILLE STRATÉGIQUE

En plus d'offrir du service-conseil axé principalement sur la prévention, le Service d'assistance juridique FQM/MMQ propose des formations et publie des documents explicatifs, des articles et des chroniques à saveur juridique. De concert avec la direction des politiques qui implique le SAJ, il participe aussi à la veille stratégique sur les projets de loi et les modifications législatives et réglementaires présentés par les différents paliers de gouvernement. Annuellement, le service répond à plus de 500 questions de ses membres.

Afin de faciliter l'accès aux services juridiques, les membres sociétaires bénéficient de quatre heures de consultation sans frais par année. ■



M<sup>e</sup> Marie-Hélène Savard  
Directrice du Service d'assistance juridique FQM/MMQ  
saj@fqm.ca

# SERVICE D'APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL (SAM)

Le Service d'approvisionnement municipal (SAM) permet aux acheteurs et aux responsables des approvisionnements de toutes les municipalités et MRC du Québec de se procurer une variété de produits et de services de qualité à des prix avantageux. Le SAM compte sur près d'une vingtaine de partenaires de confiance qui constitue la force du regroupement.

L'équipe du SAM soutient également les municipalités locales et régionales dans l'approvisionnement municipal en offrant des services professionnels en gestion contractuelle au sein de la direction de l'ingénierie et infrastructures. Elle organise aussi des activités de formation et d'information.

« Les municipalités doivent rédiger des devis techniques pour aller en appel d'offres pour acheter de gros équipements comme des camions ou pour des contrats de service tels que le déneigement, précise le coordonnateur à l'approvisionnement municipal de la FQM, M. Jean-François Rivard. Plusieurs d'entre elles n'ont pas les ressources à l'interne pour préparer ces documents, d'autant plus que les règles ont été resserrées il y a quelques années, ce qui complexifie leur démarche pour réaliser ces appels d'offres. Nous les aidons dans la rédaction de devis technique et d'appel d'offres pour l'approvisionnement et les services afin de leur permettre d'obtenir l'équipement ou le service qui

répondra à leur besoin, et ce, dans le respect des règles en place. »

## DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'INFORMATION

Le SAM organise deux événements annuels fort prisés de la clientèle formée d'élus-es, de directeurs généraux, de représentants des travaux publics et des services juridiques. Le Rendez-vous SAM qui propose des conférences touchant la gestion contractuelle, ainsi que le Rendez-vous technique du SAM qui vise à instruire les intervenants municipaux sur le volet technique d'équipements et de services que l'on retrouve dans le milieu municipal.

## LES PROJETS À VENIR

Au cours des prochaines années, le SAM compte ajouter des partenariats avec des entreprises dont les activités sont consacrées au monde municipal. « Nous avons des partenaires parmi les plus importantes entreprises de services et de biens de consommation présentes au Québec notamment

Postes Canada, La Capitale Assurances générales, Purolator, Staples, Goodyear, ce qui est très apprécié de nos membres, se réjouit M. Rivard. Parallèlement, nous voulons continuer à développer des ententes avec des entreprises spécialisées dans les produits municipaux, comme Éclairage Cyclone, Orange Traffic, Pro-Ballast ou eZsign. »

Le responsable du SAM se fait une fierté de venir en aide aux municipalités. « On aide vraiment les municipalités. Elles n'ont pas toujours les ressources pour être capables d'aller de l'avant avec leurs projets. Nous leur permettons de les réaliser. Nous sommes à leur écoute, nous sommes rigoureux et on prend le soin de bien faire les choses pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Je suis très fier de ça! » ■

## LES PARTENAIRES SAM

Le Service d'approvisionnement municipal compte sur des partenaires dignes de confiance pour répondre aux besoins du monde municipal.

Aquatech, société de gestion de l'eau

Bell Mobilité

Dicom

Éclairage Cyclone

Énergère

Esso

eZsign

Goodyear

La Capitale assurances générales

Leblanc illuminations Canada

Location Sauvageau

FQM Prévention - Mutuelle de prévention SST

Orange Traffic

PFD Avocats

Postes Canada

Pro-Ballast

Purolator

Solutia Télécom

SPE Valeur assurable

Staples professionnel



Jean-François Rivard  
Coordonnateur à l'approvisionnement municipal  
jfrivard@fqm.ca

# FQM SERVICES

## UNE COOPÉRATIVE EN ÉVALUATION FONCIÈRE ET EN INFORMATIQUE MUNICIPALE

FQM Services est une coopérative de solidarité spécialisée dans l'évaluation foncière et les services logiciels entièrement dédiée à répondre aux besoins des organisations municipales. La qualité des produits et des services offerts se démarque avantageusement au point où le service regroupe déjà près de 300 membres et gère autour de 300 000 dossiers d'évaluation.

### UNE ALTERNATIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Lancées en 2019, les opérations de FQM Évaluation foncière ont débuté avec l'acquisition d'une firme d'évaluation foncière de Saguenay. De sept employés au départ, l'équipe a quintuplé en deux ans. Des évaluateurs agréés et des professionnels servent maintenant des clients présents partout au Québec, de l'Abitibi à la Minganie, du nord du Lac-Saint-Jean jusqu'à tout au sud de la province.

La croissance que connaît FQM Évaluation foncière repose sur la force de son équipe. « Nos employés ont une grande expérience. C'est grâce à eux si nous avons pu connaître une telle croissance et devenir un employeur de choix dans le domaine de l'évaluation foncière, explique la directrice, M<sup>re</sup> Anne-Marie Béchar, en insistant sur l'importance de privilégier l'emploi local. Quand on y pense, notre développement, la confiance de nos clients et la compétence de nos employés nous rendent très fiers! »

La croissance de FQM Évaluation foncière ne s'arrête pas là. En 2022, quatre nouvelles organisations municipales s'ajouteront à la liste de clients de plus en plus imposante. Les MRC de Joliette, de Nicolet-Yamaska et de la Vallée-du-Richelieu ainsi que la Ville de Saint-Basile-le-Grand deviendront de nouveaux membres de la coopérative.

### L'IMPORTANCE DE FAIRE AFFAIRE AVEC LES MEILLEURS

FQM Évaluation foncière se distingue à plusieurs égards notamment lorsqu'il est de question de la compétitivité des prix. « Nos prix sont compétitifs, justes et transparents, ajoute M<sup>re</sup> Béchar. Ce qui nous démarque des autres, c'est que nous fonctionnons sous le mode coopératif. Nos membres sont nos coopérateurs et ils participent aux décisions. »

L'évaluation foncière constitue la base qui permet de fixer les taux d'imposition des taxes municipales servant à financer les services offerts à la population. Dans ce contexte, faire appel au service d'évaluateurs aguerris est tout à l'avantage des organisations municipales.

L'évaluateur a le mandat de tenir l'inventaire des immeubles, d'établir leur valeur réelle et de justifier les valeurs inscrites au rôle d'évaluation dans le cas de demandes de révision. Il fait appel à des méthodes d'évaluation reconnues tout en analysant les caractéristiques de l'immeuble, le marché et les données socioéconomiques afin de fixer la juste valeur des propriétés et réduire le nombre de demandes de révision.

« Nous servons nos clients selon leurs besoins, poursuit M<sup>re</sup> Béchar. Nous pouvons rendre des services exclusifs ou partagés. Dans ce cas, il y a du personnel au sein de la MRC qui se charge de la tenue à jour des rôles et de toutes les opérations techniques alors que l'évaluateur

procède au dépôt du rôle d'évaluation. Nous nous adaptons aux réalités de nos clients en offrant toute sorte de formules. Nous sommes très flexibles quant à nos modalités contractuelles. »

FQM Évaluation foncière rend également des services à la carte, notamment les inspections spécialisées et la méthode du revenu. Elle peut aussi accompagner des organisations municipales pour l'expertise en cour ou la mise en place d'un service à l'interne, par exemple.



M<sup>re</sup> Anne-Marie Béchar  
Directrice de FQM Évaluation foncière  
[ambechar@fqm.ca](mailto:ambechar@fqm.ca)

## DES LOGICIELS DÉVELOPPÉS POUR LES MUNICIPALITÉS

FQM Informatique municipale est le nom sous lequel sont maintenant distribués les logiciels et les services informatiques de la Coopérative d'informatique municipale, anciennement la Coopérative informatique de Bellechasse. Sa mission est de donner de l'accessibilité à des logiciels performants pour les différentes opérations et obligations des municipalités envers le gouvernement et leurs citoyens.

Le logiciel le plus populaire offert est sans aucun doute la suite financière. Après plus de 25 années d'élaboration, ce programme permet de gérer tous les aspects de la comptabilité et les tâches administratives quotidiennes des municipalités, des MRC et des organismes paramunicipaux, conformément aux exigences gouvernementales.

Ce logiciel de gestion municipale offre des modules qui peuvent s'y greffer en fonction des besoins spécifiques des organisations et de leur taille tels que la gestion du grand livre, la gestion des comptes clients, la gestion des comptes fournisseurs, le traitement de la paie, l'élaboration de la taxation municipale, la transmission électronique au MAPAQ, la perception des taxes municipales, la gestion des fosses septiques, les inscriptions aux loisirs et aux sports, et plus.

Une nouvelle version de ce logiciel est d'ailleurs en développement. L'équipe de FQM Informatique municipale, en collaboration avec le comité des membres utilisateurs, apporte les derniers ajustements à la nouvelle architecture avant de passer en mode programmation, un exercice qui nécessitera entre 24 et 30 mois de travail.

## UN LOGICIEL POUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le logiciel d'évaluation foncière est complémentaire aux services offerts par FQM Évaluation foncière. Il offre tous les outils

nécessaires à la tenue à jour et à la conception du rôle d'évaluation en fonction des rôles triennaux, ainsi qu'à la gestion du dossier de propriété, la gestion du rôle locatif, la gestion des mutations immobilières, le suivi des droits réels et permis, l'historicité des modifications et le calcul en lot des fiches de propriétés. Disponible en mode infonuagique (Cloud), il allie flexibilité d'accès, performance et sécurité des données.

Enfin, le logiciel Géocentrique est la troisième application vedette de FQM Informatique municipale. Il s'agit d'une visionneuse en géomatique qui permet aux MRC d'envoyer de l'information aux municipalités qui peuvent ensuite les publier sur leur site Web afin de donner de l'information au sujet des lots et de la valeur du compte de taxes.

## PRIORITÉ À LA RELATION AVEC LA CLIENTÈLE

FQM Informatique municipale accorde une place prépondérante au volet humain et à l'accompagnement de ses membres. « Notre force, c'est la proximité que nous avons avec nos membres, assure le directeur des stratégies numériques et technologies, M. Dominique Chartier. Dans plusieurs municipalités, on le sait, les ressources sont limitées et les nouvelles recrues n'ont pas instantanément l'expertise attendue. C'est pourquoi notre équipe technique est si attentive à chacune des demandes de support qui nous est transmise. C'est d'ailleurs un service qui est appelé à se bonifier dans l'avenir. »

Dans le souci de toujours offrir un meilleur service, un nouveau portail d'aide en ligne a été lancé en novembre 2021. Il donne accès à une foule de ressources et permet de traiter les demandes d'assistance avec plus d'efficacité. « On le sait, nos interlocuteurs sont très occupés, poursuit-il. Le portail

d'aide en ligne met à leur disposition une foule d'informations utiles, accessibles en tout temps.

L'avantage pour les municipalités de faire partie de FQM Évaluation foncière et FQM Informatique municipale est que tous les profits retournent à 100 % à leurs membres. L'objectif premier de l'équipe formée de gens dévoués et passionnés est d'offrir des services d'évaluation foncière et des logiciels de haute qualité qui répondent à leurs besoins et à leur réalité budgétaire. ■

Les services d'évaluation foncière et d'informatique municipale sont opérés par FQM Services, coopérative de solidarité.



M. Dominique Chartier  
Directeur de FQM Informatique municipale  
dchartier@fqm.ca

RECEVEZ LES  
OFFRES SPÉCIALES  
DE NOS PARTENAIRES!

Abonnez-vous au **Bulletin SAM**



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Service d'approvisionnement  
municipal

sam.ca

# FONDS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS

## UN SERVICE QUI A FAIT SES PREUVES

Le Fonds de défense des intérêts des municipalités est un service qui a fait ses preuves depuis plus de 35 ans. Mis en place en 1985 afin d'aider financièrement ses membres à défendre leurs intérêts et à faire valoir leurs droits devant les tribunaux, le Fonds a soutenu financièrement ses membres à plus de 375 reprises, un engagement représentant une somme de près de 1,5 M\$.

### AU BÉNÉFICE DES MEMBRES DE LA FQM

Le comité a comme rôle de statuer sur les demandes d'assistance financière présentées par les membres de la FQM à partir de plusieurs critères. Le litige pour lequel une aide financière est versée doit avant tout présenter un intérêt général pour les municipalités membres de la FQM.

Pour ce faire, le litige doit impliquer la détermination d'un principe, et non pas seulement l'applicabilité dans les faits d'un principe déjà reconnu. La question en litige d'intérêt collectif doit être suffisamment identifiée et précise. Le litige ne doit pas être strictement de nature locale et ne doit pas avoir déjà été décidé par une jurisprudence pertinente. Enfin, des procédures doivent avoir été initiées, mais un jugement définitif ne doit pas avoir été rendu au moment de la demande.

Le Fonds est administré par un comité composé de six élus-es. Quatre d'entre eux sont des maires ou des préfets de municipalités membres qui ne sont pas des administrateurs de la FQM, les deux autres membres du comité proviennent du conseil d'administration de la FQM. Deux personnes-ressources, M<sup>e</sup> Pierre Laurin, du cabinet Tremblay Bois Avocats, et M<sup>e</sup> Olivier Trudel, avocat au Service d'assistance juridique FQM/MMQ, font également partie du comité, mais n'ont pas droit de vote.

### QUELQUES EXEMPLES DE LITIGES SOUTENUS

**MRC de Vaudreuil-Soulanges et al. c.**

**La compagnie de recyclage de papiers MD inc. et al.**

Un OBNL dont le conseil d'administration est composé exclusivement d'élus-es municipaux et régionaux est-il un « organisme municipal » pouvant contracter de gré à gré avec une municipalité? Telle

est la question de droit portée en appel par la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la suite d'une décision rendue statuant que les contrats accordés à une compagnie de recyclage de papier par la MRC auraient dû faire l'objet d'un appel d'offres public conformément aux lois applicables.

Selon les membres du comité, il s'agissait d'une question d'intérêt puisque le jugement rendu par la Cour d'appel affectera la capacité des organismes municipaux à octroyer des contrats de gré à gré.

### **Louis Pilon pour la fiducie familiale LRSTM c. la Ville de Gracefield et la MRC La-Vallée-de-la-Gatineau**

Quelle est l'incidence de la législation sur la navigation lorsqu'une municipalité construit un ouvrage permettant de traverser un cours d'eau? Dans quels cas cette législation est-elle applicable? Ces questions litigieuses opposent la Ville de Gracefield et la MRC La-Vallée-de-la-Gatineau à l'un de ses résidents.

En 2005, la Ville a démolé un vieux pont pour le remplacer par un ponceau. Le requérant argue que la décision d'installer un ponceau plutôt que de reconstruire un pont l'empêche désormais d'utiliser son bateau pour accéder à la rivière Gatineau, que le ponceau et sa structure font obstacle à la libre navigation protégée par la loi fédérale. Ce dernier dépose une demande introductive d'instance en injonction permanente afin de forcer la Ville de Gracefield à modifier ou à remplacer la structure existante du ponceau afin que la nouvelle structure permette le passage et la libre navigation.

Ainsi, entre 2015 et 2020, le comité du Fonds de défense des municipalités s'est engagé financièrement pour

soutenir 36 litiges différents pour un montant totalisant près de 200 000 \$.

Les municipalités qui présentent une demande doivent être un membre régulier de la FQM et payer une cotisation au Fonds de défense depuis au moins un an. ■



**M<sup>e</sup> Olivier Trudel**  
Service d'assistance juridique FQM/MMQ et responsable  
du Fonds de défense  
[otrudel@fqm.ca](mailto:otrudel@fqm.ca)

# ASSURANCE DE DOMMAGES UN PÔLE D'EXCELLENCE EN ASSURANCE MUNICIPALE

Distributeur officiel des produits de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), le service d'assurance de dommages vise à devenir un pôle d'excellence en assurance municipale. Il travaille présentement sur de nouveaux projets et sur le développement de nouveaux produits afin de toujours mieux répondre aux besoins du monde municipal.

« Nous développons des produits complémentaires à ceux actuellement offerts par la MMQ afin de bonifier l'offre d'assurance aux municipalités et répondre à leurs besoins grandissants, indique le coordonnateur du service d'assurance de dommages, M. Maxime Lavoie Girard. Les municipalités se développent de plus en plus, leurs responsabilités sont de plus en plus importantes et elles ont des projets d'une envergure toujours plus grande. On veut les accompagner, les suivre à travers leurs projets. »

Le service en assurance de dommages a débuté ses activités en juillet 2020 à la suite de l'acquisition du portefeuille de PMA Assurances regroupant 225 membres de la MMQ situés dans les régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Quelques mois plus tard, la FQM devenait distributrice exclusive des produits d'assurance de la MMQ à la suite d'une entente signée avec le Groupe Ultima. Aujourd'hui, l'équipe

de trois spécialistes en assurance de dommage de la FQM est appuyée par la puissance d'un réseau de distribution appelé à poursuivre sa croissance dans toutes les régions.

La force de FQM Assurances est d'être présente sur le terrain. « On se déplace pour aller rencontrer nos clients dans leur milieu et mettre à jour leur dossier, explique M. Lavoie Girard. On souhaite offrir le traitement le plus personnalisé possible.

**« Le service que nous offrons se démarque par notre proximité et notre connaissance approfondie du milieu municipal. » - Maxime Lavoie Girard, coordonnateur du service d'assurance de dommages**

## LA FORCE DE L'ÉQUIPE DE LA FQM

« FQM Assurances, c'est aussi la synergie qui existe avec les autres équipes de la Fédération afin de mettre nos clients au centre de ce pôle d'excellence pour qu'ils puissent bénéficier de toutes les expertises, insiste pour dire M. Lavoie Girard. En plus de l'assurance, nous pouvons les référer vers les autres services lorsque nous y voyons une occasion d'accompagner ou d'encadrer plus adéquatement les municipalités dans la mise en œuvre de leurs projets. »

## ENCORE PLUS PRÈS ET À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES ORGANISATIONS MUNICIPALES

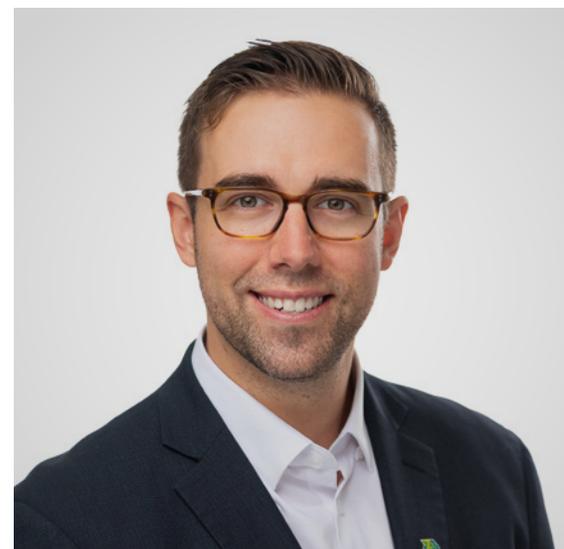
Le développement de ce service vient du désir de la FQM de consolider sa présence en région tout en enrichissant les services offerts aux organisations municipales dans leur milieu. De plus, à travers ce nouveau rôle, la FQM agira comme catalyseur entre les enjeux municipaux en matière d'assurance et les produits et services offerts pour y répondre.

Les produits d'assurance de dommages distribués par la FQM ont déjà fait leurs preuves auprès de centaines

d'organisations municipales. Née en 2003 d'une volonté de prise en charge visant à garantir aux municipalités un accès à de l'assurance au meilleur coût possible, la MMQ a toujours su bien répondre aux besoins de ses membres. Elle assure aujourd'hui plus de 80 % des municipalités québécoises et demeure à ce jour le seul assureur spécialisé en assurance des municipalités.

Le succès de la Mutuelle repose sur son engagement à soutenir ses membres dans la gestion de leurs risques afin de réduire les sinistres municipaux. Au fil des années, elle a développé une expertise municipale incomparable en assurance de dommages, en gestion des risques et en règlement des sinistres qu'elle met quotidiennement au service de ses membres.

Cette expertise est aujourd'hui bonifiée par la proximité avec la FQM, ce qui permet de bénéficier d'une plus grande connaissance du milieu municipal et d'une sensibilité à la réalité et aux enjeux des organismes municipaux. ■



**Maxime Lavoie Girard**, coordonnateur du service d'assurance de dommages  
Courtier en assurance de dommages des entreprises  
[assurancedommages@fqm.ca](mailto:assurancedommages@fqm.ca)

# ASSURANCE COLLECTIVE

## MISER SUR LA STABILITÉ DES PRIX

Le régime d'assurance collective de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a le vent dans les voiles! Offert depuis janvier 2018, le régime connaît une importante croissance et les perspectives de développement s'annoncent prometteuses. Plus de 325 municipalités, MRC et organisations municipales ont déjà choisi d'y adhérer.

La coordonnatrice du régime de la FQM, M<sup>me</sup> Marie-Josée Pelletier, déborde d'enthousiasme. « Le régime d'assurance collective se distingue avant tout parce qu'il est dédié spécifiquement au monde municipal. Nous agissons en courtiers, mais nous ne sommes pas des courtiers comme les autres. Nous portons le sceau de la FQM qui est gage de qualité et de service. On se démarque par notre expertise, notre professionnalisme et par l'accompagnement que nous offrons aux municipalités. »

L'assurance collective de la FQM permet à ses membres de bénéficier de nombreux avantages. Le plus intéressant de ceux-ci repose sur la stabilité de la tarification. « En assurance collective, c'est difficile d'avoir une prévisibilité, explique M<sup>me</sup> Pelletier. C'est un produit qui peut être sujet à des fluctuations parce que le prix varie en fonction de l'utilisation du régime. L'appartenance au regroupement permet le partage des risques, ce qui assure aux petites et moyennes organisations une stabilité des primes au fil du temps. »

« Nous nous sommes dotés de certains mécanismes financiers qui nous assurent de ne pas avoir de fluctuations trop importantes. Pour les municipalités qui ont des budgets à faire ou des conditions de renouvellement à présenter à leurs employés, savoir qu'elles peuvent compter sur de la stabilité est un gros plus par rapport à nos concurrents. »

En partenariat avec l'assureur du régime, la FQM contribue ainsi à la santé et au bien-être des employés municipaux en offrant la meilleure option en matière de régime d'assurance collective.

### UN AVANTAGE CONCURRENTIEL POUR LES MUNICIPALITÉS

Adhérer à une assurance collective permet également à une municipalité de se démarquer comme employeur en offrant des avantages sociaux concurrentiels et en contribuant à la sécurité financière et à la protection de la santé de ses employés. Dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre et de pandémie, il s'agit d'un précieux levier pour recruter et fidéliser des employés.

Selon un sondage réalisé en 2019 par Sanofi Canada, trois personnes sur 4 affirment qu'ils n'accepteraient pas un emploi qui n'offre pas de régime de soins de santé. Offrir une assurance collective devient ainsi un atout pour faire d'une organisation un lieu de travail attrayant afin de recruter les meilleurs talents et retenir les précieuses ressources.

« Les municipalités qui n'offrent pas d'assurance collective sont moins attractives pour retenir et attirer des employés. C'est la même chose que le régime de retraite, ça fait partie des avantages que regardent les travailleurs avant de choisir un emploi. Certaines personnes en font même une condition d'embauche. C'est un filet de sécurité important pour le remplacement de salaire en cas d'invalidité. »

### UN RÉGIME QUI S'ADAPTE

L'assurance collective de la FQM permet aux municipalités, aux MRC et aux organisations ayant moins de 50 employés d'avoir accès à un régime modulaire offrant plusieurs options de couvertures telles que l'assurance maladie, les soins dentaires et l'assurance invalidité de courte et de longue durée. Les organisations de plus de 50 employés ont la possibilité d'opter pour le régime modulaire, de créer ou de reconduire leur propre régime.

Le régime s'adapte aux besoins et au budget de chaque organisation. Il propose des protections variées à des prix concurrentiels. Plus que tout, il donne un accès en tout temps aux conseils personnalisés de M<sup>me</sup> Pelletier et de son équipe. ■



Marie-Josée Pelletier, coordonnatrice  
Conseillère en régimes d'assurance collective  
fqmassurancecollective@fqm.ca  
1 866 951-3343 | 418 651-3343

# FQM PRÉVENTION

## UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION SST PEU ORDINAIRE

Mise sur pied en 2008 dans le but de répondre aux besoins des municipalités et des MRC en matière de santé et de sécurité au travail, la mutuelle FQM Prévention poursuit une progression soutenue depuis ses débuts. Elle compte parmi ses rangs près de 300 organisations municipales membres et la croissance se poursuit.

« Avec les obligations supplémentaires qui se sont ajoutées en matière de santé et sécurité du travail au cours des dernières années, nous voyons un intérêt grandissant

des organisations municipales à joindre les rangs de la mutuelle, assure la directrice de la Gestion du capital humain et formation, M<sup>e</sup> Myriam Trudel. En adhérant à FQM Prévention, les municipalités réduisent le coût de leur cotisation à la CNESST, accèdent à des services de soutien dans la gestion de leurs réclamations et obtiennent un programme de prévention personnalisé ainsi que d'autres avantages. »

La mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de la FQM est un service offert en exclusivité à ses membres. Elle se démarque notamment des autres mutuelles spécialisées en santé et sécurité du travail en raison de son comité de régie composé d'élus-es municipaux et de gestionnaires municipaux qui ont le mandat de veiller à la bonne marche de l'organisation et à sa saine gestion.

### DE MULTIPLES AVANTAGES

Les municipalités bénéficient d'une réduction du coût de la cotisation à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), d'une saine gestion des réclamations à la CNESST et d'un accès à des services médicaux et juridiques de qualité grâce à un fonds de défense.

« Nous travaillons en amont avec nos membres, poursuit M<sup>e</sup> Trudel. Nous nous assurons qu'ils répondent aux exigences en matière de santé et de

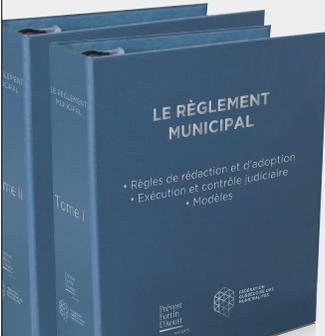
sécurité, notamment au chapitre de la prévention. Nous concentrons nos efforts pour éviter qu'il y ait des accidents de travail ou des maladies professionnelles. »

Grâce au service du gestionnaire de la mutuelle, les municipalités et les MRC membres obtiennent une gamme complète de services en santé et sécurité, quelle que soit leur taille. Le gestionnaire de la mutuelle assure notamment la gestion des lésions professionnelles en incluant le suivi des cas antérieurs.

De plus, dans le but de réduire les risques de lésions professionnelles, chaque membre de FQM Prévention est visité par un préventionniste qui rédige un programme de prévention personnalisé en conformité avec celui exigé par la CNESST.

« Nos membres apprécient le fait d'être appuyés pour s'occuper de prévention parce qu'ils n'ont pas nécessairement les ressources à l'interne pour le faire, résume M<sup>e</sup> Trudel. En cas d'accident ou de lésions professionnelles, l'accompagnement personnalisé offert est aussi grandement estimé. »

Animée par la volonté de promouvoir la prévention en matière de santé et de sécurité au travail, FQM Prévention poursuit sans relâche son objectif d'engendrer des économies pour ses membres en ce qui a trait à la cotisation à la CNESST. ■



## COMMANDEZ LE RECUEIL LE RÉGLEMENT MUNICIPAL

**Plus de 70 modèles**  
de règlements municipaux

**PFD**  
AVOCATS

**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**

**sam.ca**

# FORMATION MUNICIPALE

## DES FORMATIONS À PROFUSION

Soucieuse de l'amélioration constante des compétences de ses membres, la FQM propose plusieurs programmes de perfectionnement afin de permettre aux élus-es et aux employés municipaux de bien maîtriser l'univers municipal et de posséder les connaissances requises pour assumer pleinement leurs responsabilités.

« Le but est de répondre aux besoins croissants des intervenants municipaux qui ont besoin d'être nourris en nouvelles connaissances, souligne la directrice de la Gestion du capital humain et formation, M<sup>e</sup> Myriam Trudel. Le monde municipal est un secteur complexe régi par plusieurs lois et règlements. Tant pour les élus-es que pour les employés municipaux, il est important de toujours parfaire leurs connaissances pour être au fait des meilleures pratiques du domaine. »

Conçues, développées, mises à jour, et proposées sous différentes formes pour convenir à tous, les formations de la FQM sont variées et évoluent constamment pour bien répondre aux besoins de ses membres.

La FQM offre plusieurs parcours de formation évolutifs et complémentaires développés spécifiquement pour les élus-es municipaux. Une formation menant à un diplôme en leadership municipal est offerte. Il est aussi possible d'obtenir un certificat en compétences municipales et un diplôme d'administrateur-trice municipal-e. Et nouveauté cette année, un programme de formation dédié aux nouveaux élus-es.

En 2020, plus de 70 titres de formation, 130 sessions de formation et 60 webinaires ont été offerts auxquels plus de 8 500 personnes ont participé.

L'éventail de formations proposées est rendu possible grâce à la collaboration de formateurs émérites parmi lesquels contribuent une cinquantaine de collaborateurs réguliers. Ils offrent notamment des formations en présentiel, en classe virtuelle, des formations en autoapprentissage,

des webinaires ainsi que des cafés et des conférences Web.

### DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX NOUVEAUX ÉLUS-ES

L'un des besoins incontournables auxquels répondra la FQM au cours des prochains mois sera d'offrir des formations aux nouveaux élus-es qui leur permettront d'avoir accès à tous les enseignements nécessaires pour jouer leur rôle efficacement et avec intégrité. À la suite du scrutin du 7 novembre 2021, plusieurs personnes auront accédé à la fonction d'élu-e pour une première fois. La FQM axe prioritairement ses formations pour répondre spécifiquement aux besoins de ces nouveaux élus-es.

Ainsi, la FQM assurera la dispense de formations obligatoires de base portant sur l'éthique, les rôles et responsabilités des élus-es et une kyrielle de nouveautés comme la possibilité de participer à une communauté de pratique avec des pairs.

### DES ACTIVITÉS DE FORMATIONS POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Les formations de la FQM s'adressent également aux employés municipaux, tant aux gestionnaires qu'au personnel technique. Invariablement, elles visent à aider les acteurs du milieu municipal à réaliser leur mandat avec compétence, éthique, professionnalisme et dans le respect des rôles et responsabilités de chacun.

La FQM travaille en partenariat avec plusieurs organisations pour offrir des formations aux employés municipaux oeuvrant dans différents types d'emploi. Elle propose des parcours de

formation en collaboration avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) et La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

Plus important regroupement de professionnels de la gestion municipale au Québec, l'ADMQ propose un programme de formation en ligne articulé autour des éléments essentiels à l'exercice de la triple fonction de directeur général et secrétaire-trésorier municipal. Il permet notamment d'obtenir la certification de directeur municipal agréé (DMA), alors que les cours de spécialisation en ligne, les activités de perfectionnement en salle, les activités spécialisées, les webinaires et les capsules vidéo aident les personnes intéressées par la gestion municipale à parfaire leurs connaissances en continu.

Le programme de formation de la COMBEQ permet aux inspecteurs municipaux d'approfondir leurs compétences et de saisir l'évolution des lois et règlements, en plus d'aboutir sur une diplomation reconnue. Les cours s'offrent en deux concentrations : environnement ou bâtiment. Ils sont majoritairement magistraux, dispensés en classe, mais les webinaires et l'autoformation en ligne viennent de plus en plus diversifier l'offre en répondant aux réalités de chacun.

De son côté, la MMQ présente des formations et des webinaires axés sur la saine gestion des risques municipaux. L'accompagnement offert à ses membres passe par un soutien dans le développement de leurs compétences. Elle propose sans frais des formations et des webinaires favorisant la saine gestion des risques

municipaux en plus d'offrir des rabais à ses membres pour des formations dispensées par ses partenaires municipaux.

### UN VIRAGE NUMÉRIQUE ACCÉLÉRÉ

Les contraintes sanitaires liées à la pandémie ont accéléré le virage numérique de la FQM. Depuis le printemps 2020, le nombre de webinaires a été significativement accru et tous les titres en salle ont été offerts en classe virtuelle permettant de préserver et de renforcer sa mission de développement des compétences. L'offre de formation de la FQM est maintenant entièrement accessible à distance et tous les supports de formation peuvent être offerts en fonction de la nature du cours et de ses objectifs.

### UN AVENIR REMPLI DE DÉFIS

« Le service de la formation de la FQM est en pleine croissance depuis 2017, se réjouit M<sup>e</sup> Trudel. Nous voulons continuer à actualiser nos formations et poursuivre notre travail avec nos partenaires pour développer une offre collée à la réalité et aux besoins de nos membres. Les nouveautés législatives constantes dans le secteur municipal nous donnent une occasion de poursuivre la

**En 2020, plus de 130 sessions de formation portant sur 70 différents sujets et 60 webinaires ont été offerts à plus de 8 500 personnes.**

bonification de notre offre pour bien répondre aux nouveaux enjeux des acteurs municipaux. »

Toutes les offres de formation de la FQM et de ses partenaires, ADMQ, COMBEQ, MMQ, sont accessibles sur le portail commun [formationmunicipale.com](http://formationmunicipale.com). Un répertoire complet de la formation municipale est aussi disponible sur le site Web de la FQM à <https://formationmunicipale.com/collections/all>. ■



## BIENVENUE DANS NOS CLASSES VIRTUELLES!

L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATIONS DE LA FQM EST DÉSORMAIS DISPONIBLE À DISTANCE : COURS EN CLASSE VIRTUELLE, COURS EN LIGNE, WEBINAIRES, CAPSULES VIDÉO, SANS OUBLIER LES COURS EN FORMULE PRIVÉE.

[formationmunicipale.com](http://formationmunicipale.com)

Pour en savoir plus,  
communiquez avec nous :  
[competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca)



# RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL

## DES SERVICES EN DEMANDE

Les professionnelles du service en ressources humaines et en relations du travail de la FQM sont de précieuses alliées du monde municipal. Indépendamment du projet ou des ressources financières et matérielles disponibles, la gestion adéquate de ses ressources humaines est primordiale! Dans un contexte où la gestion des ressources humaines et des relations du travail constitue un enjeu de plus en plus stratégique, les municipalités peuvent compter sur la FQM pour les soutenir adéquatement.

Fondé en 2016, le service en ressources humaines et en relations du travail compte sur une équipe composée de 12 professionnels formés pour accompagner les municipalités dans les enjeux actuels du monde du travail.

« Ce qui nous distingue avantageusement des firmes généralistes, c'est que notre équipe est formée spécifiquement pour le monde municipal, commente la directrice de la gestion du capital humain et formation, M<sup>e</sup> Myriam Trudel. Les municipalités ont des obligations strictes à l'égard de la gestion des deniers publics et elles doivent justifier leurs décisions. Donc, en leur permettant de prendre des décisions basées sur les règles de l'art, c'est un gros plus pour les organisations municipales. Cela prend, par exemple, tout son sens dans le contexte de la rémunération des employés municipaux. »

« Notre façon de faire est d'aller chercher des données comparables avec des organisations municipales semblables, poursuit-elle en insistant sur l'importance de ne pas comparer des pommes avec des oranges. Par exemple, quand on est en négociation de convention collective pour une organisation municipale, nous allons établir des comparables au niveau de la rémunération, des conditions de travail, des congés, des vacances, etc. Ça nous donne l'heure juste sur ce qui se fait ailleurs et ça nous permet de faire des recommandations réellement adaptées à notre clientèle. »

Le recrutement de personnel constitue un service très en demande en raison de la pénurie de main-d'œuvre et de la rareté de candidats pour certains postes de direction ou d'urbanisme.

De plus en plus, les municipalités confient le recrutement à l'externe parce qu'elles ne suffisent pas à pourvoir ces postes elles-mêmes.

« Nous avons un système de dotation bien rodé et très performant, affirme fièrement M<sup>e</sup> Trudel en expliquant qu'il débute par la stratégie d'affichage, en passant par toutes les étapes de sélection jusqu'à la négociation du contrat de travail. »

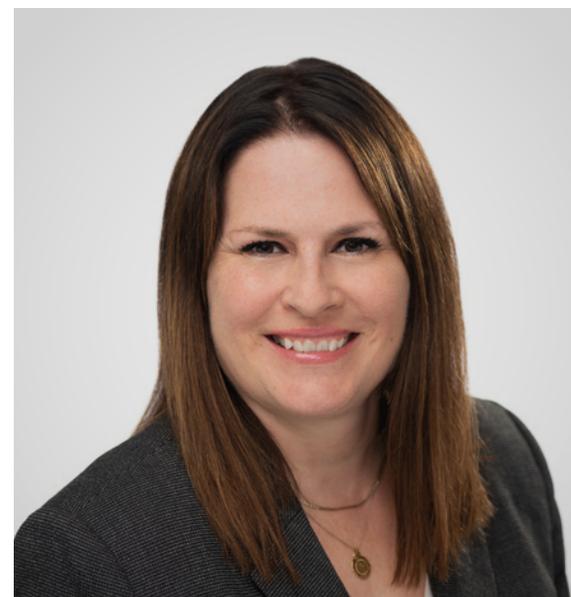
« De son côté, notre équipe en relations du travail accompagne quotidiennement les municipalités dans toute la gestion de leurs relations avec leurs équipes, leurs employés. Elle est un atout précieux pour les membres de la FQM, poursuit-elle. Tant la révision des conditions de travail, la gestion de conflits, l'analyse de l'organisation ou du climat de travail que la négociation de convention collective sont des services utilisés par les membres de la FQM. »

### DES OUTILS EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Afin de fournir un portrait clair de l'état de la rémunération dans le secteur municipal au Québec, le service en ressources humaines et en relations du travail de la FQM produit deux enquêtes de rémunération, riches en information. Axées sur le salaire des élus-es et des employés municipaux, elles sont mises à jour périodiquement.

« Chaque fois que nous mettons à jour nos enquêtes, nous en profitons pour les bonifier. Nous allons chercher des informations supplémentaires au sujet de certains aspects d'intérêt pour nos membres, explique M<sup>e</sup> Trudel. Nous voulons donner le plus d'information possible afin que les municipalités aient matière à réflexion pour les aider à faire des comparaisons fructueuses et pertinentes. »

Plus de la moitié des membres de la FQM ont déjà fait affaire avec le service des ressources humaines et des relations du travail. Que ce soit pour le recrutement, l'analyse organisationnelle, les questions d'équité salariale, la rémunération, la gestion de dossiers disciplinaires, la négociation de convention collective, la rédaction de contrats et politiques de conditions de travail. L'équipe du service en ressources humaines et en relations du travail est fière de répondre aux besoins des municipalités du Québec avec compétence et professionnalisme. ■



M<sup>e</sup> Myriam Trudel  
Directrice de la gestion du capital humain et formation  
mtrudel@fqm.ca  
1 866 951-3343 | 418 651-3343



FORMATION  
MUNICIPALE

GRATUIT POUR  
LES MEMBRES  
QUI ADHÉRERONT  
À LA FQM EN  
2022-2023

# RÉUSSIR AVEC LES MÉDIAS

Profitez d'une formation avec notre partenaire de renom **N|A|T|I|O|N|A|L** pour vous guider dans l'univers des médias traditionnels et sociaux.

Cette formation, d'une valeur de 350 \$ par personne, est offerte gratuitement aux membres 2022-2023.

## PRISE DE PAROLE EN PUBLIC



- L'écosystème médiatique
- Comportement, attitude et besoins des journalistes à l'ère numérique
- Répondre aux demandes des médias
- L'art de formuler des messages
- Le « bridging » : la transition vers les messages
- Conseils : à faire et à ne pas faire
- Le langage non verbal

**M. Gary Arpin**  
Directeur - formation

*Fort de 20 ans d'expérience comme journaliste, animateur, affectateur et chef de pupitre dans des médias nationaux, M. Arpin a formé des acteurs importants issus du milieu financier, du droit, du sport, mais aussi des ONG et du secteur gouvernemental.*

## À L'ÈRE DES MÉDIAS SOCIAUX



- Préparer une approche de communication adaptée aux plateformes et au public
- Gérer ses relations de presse par les médias sociaux
- Vigie des comptes
- Créer et gérer l'interaction avec le public (nétiquette)

**M. Vincent Gagnon**  
Conseiller principal - solutions intégrées et positionnement de marque

*Diplômé en journalisme, spécialisé en multiplateformes, M. Gagnon collabore à plusieurs projets numériques de grande envergure auprès de clients corporatifs, gouvernementaux et associatifs. Il accompagne les clients dans l'élaboration de leurs stratégies numériques, leurs campagnes publicitaires et dans la gestion et l'analyse de leurs plateformes de médias sociaux.*



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Pour connaître le détail de toutes nos formations et vous inscrire, rendez-vous à [formationmunicipale.com](http://formationmunicipale.com).



La Mutuelle  
des municipalités  
du Québec

# LA SEULE MUTUELLE D'ASSURANCE PROPRIÉTÉ DU MONDE MUNICIPAL QUÉBÉCOIS

La MMQ détient une expertise municipale inégalée en assurance de dommages, en règlement des réclamations et en gestion des risques.

## LA MUNICIPALE<sup>MD</sup>

Optez pour le seul contrat d'assurance conçu et adapté pour le monde municipal.

## GESTION DES RISQUES

Réduisez vos sinistres en profitant de notre accompagnement sans frais qui vous permet d'identifier et d'analyser vos risques et d'implanter des solutions adaptées à vos enjeux.

## RÉCLAMATIONS

Comptez sur nos experts en sinistre spécialisés dans les réclamations municipales pour vous accompagner à toutes les étapes de la gestion de vos sinistres, même s'ils sont sous la franchise.

**PLUS DE 99% DE NOS MEMBRES  
RENOUVELLENT AVEC NOUS.**



### RESTONS EN CONTACT

Suivez-nous sur les médias sociaux afin d'avoir un accès privilégié à nos activités et nos conseils de prévention.

Balayer le code QR à l'aide de la caméra de votre appareil intelligent pour accéder directement à nos plateformes.

Crédits photos :

1. Alain Blanchette  
2. Karine Brodeur

3. Alain Blanchette  
4. Deny Cardinal

## INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

1 866 662-0661  
mutuellemmq.com

